L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Le ministre de l'Intérieur vient de le réaffirmer :

«La sécurité du citoyen au centre des priorités de l'Etat»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a affirmé lors d'une visite d'inspection qu'il a effectuée dans la wilaya d'Alger, que la sécurité du citoyen et de ses biens constitue une priorité pour l'Etat,...

Lire page 3

Quotidien National d'Information - 8e Année - Mercredi 30 Octobre 2019 - 30 Safar 1441 - N° 2233 - Algérie : 10 DA / 1 € www.lechodalgerie-dz.com

Sommet sur les investissements en Afrique à Londres

Lord Risby : «L'Algérie choisie pour jouer un rôle clé»

• Olga Maitland : «L'Algérie est un pays «très sécurisé»

Lire pages 4 & 24 Photo : L'Echo d'Algérie ©

Photo : Fateh Guidoum ©

Marche populaire

Les étudiants encore et toujours !

Les étudiants ont, une nouvelle fois, battu le pavé, ce mardi, pour protester contre la tenue de l'élection présidentielle avec les figures de l'ancien système. A Alger, de nombreux citoyens sont venus renforcer leur marche qui s'est, par ailleurs, déroulée dans le calme. Vers 11h30, le cortège qui s'est ébranlé de la place des Martyrs a atteint la place de l'Emir Abdelkader à Alger-centre. Les protestataires ont rejeté le projet de loi sur les hydrocarbures et scandé des slogans hostiles à l'élection présidentielle, en dénonçant, particulièrement, les candidats à ce scrutin qu'ils ont qualifié de «mascarade électorale». Le cortège a été encadré par un dispositif sécuritaire, et la marche s'est déroulée dans le calme. «Aucun incident pour le moment et aucune interpellation à signaler», a-t-on affirmé. D'autres marches pacifiques ont été organisées dans d'autres villes du pays, pour le 36e mardi consécutif, durant lesquelles étudiants et citoyens ont réitéré leur attachement au changement politique et au départ de tous ses symboles de l'ancien système. Dans la capitale, des citoyens sont sortis pour réclamer le départ de tous les symboles du système. Arborant l'emblème national, les manifestants ont, notamment, réitéré leur revendication relative au changement, estimant que «les conditions ne sont pas encore réunies» pour l'organisation de l'élection présidentielle prévue pour le 12 décembre prochain. Le centre de la capitale a vibré au rythme des slogans tels que «le peuple veut une période de transition», «le peuple veut l'indépendance» et «non aux élections». Entonnant des chants patriotiques, les marcheurs ont appelé à la «préservation de la souveraineté et de l'unité nationales». Ils ont exprimé leur détermination à poursuivre les marches jusqu'à la satisfaction de leurs revendications. Ils ont également appelé au respect de la volonté du peuple à travers l'application...

Lire page 24

Lutte antiterroriste

Destruction de 19 casemates et 6 bombes de confection artisanale à Batna

Dix-neuf casemates pour terroristes et six bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites, ce lundi, à Batna, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de ratissage menée dans la localité de Djebel Erefaa, commune Boumegar, wilaya de Batna, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 28 octobre 2019, 19 casemates pour terroristes et 6 bombes de confection artisanale et divers objets», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP «a arrêté à Chlef, en coordination avec des éléments de la gendarmerie, un narcotrafiquant et saisi 50 kg de kif traité», tandis que des éléments de la gendarmerie «ont appréhendé, à Oum El Bouaghi et Souk Ahras, cinq narcotrafiquants à bord de quatre véhicules chargés de 6672 comprimés psychotropes». En outre, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté, à Djanet, Aïn Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, 17 individus et saisi 57 groupes électrogènes, 26 marteaux-piqueurs, 5 détecteurs de métaux, ainsi que 1700 g de TNT, 12 capsules et 10 sacs de mélange de pierres et d'or brut, tandis que 13 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tamanrasset et Tiaret». Par ailleurs, une unité de sauvetage et de recherche relevant des Forces navales «a réussi à secourir, 21 candidats à l'émigration clandestine de nationalité

marocaine, et ce, suite au naufrage de leurs embarcations au large de Mers Ben M'hidi, wilaya de Tlemcen», alors que des garde-côtes «ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 87 personnes qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale à Skikda, Mostaganem et Oran».

Port d'Oran

Saisie de 83 caméras de surveillance

Les agents des douanes ont saisi 83 caméras de surveillance au niveau du port d'Oran, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. L'opération a eu lieu, ce dimanche, lors du traitement des passagers en provenance de la ville d'Alméria (Espagne), lorsque les douaniers avaient des doutes sur deux personnes à bord d'un véhicule portant immatriculation algérienne qui tentaient de faire passer illégalement leur marchandise par le biais d'autres passagers, a-t-on indiqué.

Relizane

Le président d'APC de Oued Djemaâ suspendu de ses fonctions

La wali de Relizane, Nacéra Brahmi a suspendu le président d'APC de Oued Djemaâ de ses fonctions pour affaire judiciaire, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le P/APC de Oued Djemaâ, Hamza Benchaâ a été suspendu par mesure conservatoire après avoir été condamné par le tribunal de Zemmoura dans des affaires de falsification, recel et détournement d'un bien de l'Etat, a-t-on fait savoir.

El Tarf

5.980 dinars tunisiens non déclaré saisis au poste frontalier d'El Ayoune

Un montant de 5.980 dinars tunisiens non déclaré a été saisi au niveau du poste frontalier d'El Ayoune relevant de la daïra d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué la chargée de communication à la Direction régionale des Douanes algériennes à Annaba. Le montant a été découvert lors d'une opération de contrôle et de fouille ciblant un voyageur qui s'apprêtait à finaliser les formalités douanières pour quitter le territoire national vers la Tunisie, a précisé Asma Belkhiri, soulignant que la somme d'argent était dissimulée dans les affaires personnelles du voyageur. L'opération de saisie, a-t-elle dit, intervient après constat d'une infraction liée au change.

Accidents de la circulation

31 morts et 1165 blessés en une semaine

Trente-et-une personnes sont mortes et 1165 autres ont été blessées dans 1075 accidents de la route, survenus à travers le territoire national durant la période allant du 20 au 26 octobre en cours, selon un bilan rendu public, hier, par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de M'Sila où 9 personnes sont décédées et 43 autres ont été blessées dans 31 accidents de la circulation, précise la même source Durant la même période, les unités d'intervention de la Protection civile ont effectué 1398 interventions pour procéder à l'extinction de 1056 incendies urbains, industriels et autres. Aussi, 5305 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 4669 opérations d'assistance aux personnes en danger et des opérations diverses.

Espagne

Arrestation de l'un des fugitifs les plus recherchés d'Europe

La police espagnole a arrêté le «fugitif le plus recherché du Luxembourg» également recherché par Europol pour une tentative de braquage à l'explosif en avril 2013, a annoncé le ministère de l'Intérieur espagnol. Avec l'aide des autorités belges et luxembourgeoises, la police espagnole «a arrêté à Marbella, sur la côte méditerranéenne, le fugitif le plus recherché du Luxembourg qui figurait de plus, sur la liste des «Plus recherchés d'Europe» établie par Europol, a indiqué le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. L'homme interpellé avait participé en équipe à une tentative de braquage du siège d'une entreprise de convoi de fonds dans la capitale du Grand-Duché, dans la nuit du 2 au 3 avril 2013. Cinq à sept hommes avaient alors «utilisé des «explosifs pour ouvrir les portes et arrosé à l'arme automatique les postes de sécurité sans parvenir au bunker où se trouvaient les fonds», selon le communiqué. Poursuivis par les policiers luxembourgeois, ils leur avaient tendu une embuscade et ouvert le feu sur eux à la frontière belgo-luxembourgeoise. Averti samedi de la présence de l'un des fugitifs sur la côte par les autorités belges et luxembourgeoises, la police espagnole l'a localisé puis arrêté dans un club de la marina de luxe de Puerto Banús, dimanche, à l'aube. Un mandat d'arrêt européen avait été émis contre lui par le Luxembourg pour «tentative d'assassinat, trafic d'armes, de munitions et d'explosifs, vol avec armes et violence et appartenance à une organisation criminelle».
La justice luxembourgeoise requiert «22 années de prison» à son encontre.

Edité par la Sarl Echo Médias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid
Directrice de la Rédaction
Dr Lila Meraou
Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi
Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Le ministre de l'Intérieur vient de le réaffirmer :

«La sécurité du citoyen au centre des priorités de l'Etat»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a affirmé lors d'une visite d'inspection qu'il a effectuée dans la wilaya d'Alger, que la sécurité du citoyen et de ses biens constitue une priorité pour l'Etat, ajoutant que la couverture sécuritaire assurée par la Sûreté nationale, passera dans les deux prochaines années de 85% à 100%, grâce à l'ouverture de nouveaux sièges de sûreté urbaine dans plusieurs wilayas.

Actuellement, les efforts sont focalisés sur les nouvelles cités et agglomérations, a-t-il souligné. Il a tenu, par la même occasion, à saluer l'Armée nationale populaire (ANP) et tous les corps de sécurité pour leurs efforts consentis en faveur de la sécurité du citoyen. Cela traduit tout l'intérêt accordé par l'Etat aux attentes et préoccupations des populations, notamment en cette période marquée par des exigences de plus en plus accrues. A ce titre, tous les efforts consentis par le gouvernement vont dans le sens de la satisfaction des aspirations du citoyen, avait affirmé le Premier ministre, Noureddine Bedoui, tout mettant l'accent sur les priorités de l'heure liées à la sécurité du citoyen, à la stabilité du pays et aux acquis du peuple algérien. Il n'avait pas manqué d'affirmer que l'Etat a assuré tous les moyens nécessaires pour préserver les acquis liés à la sécurité et à la stabilité, lesquels constituent «une ligne rouge à ne pas franchir».Les différents corps de sécurité, dira-t-il, sont capables de préserver la sécurité et la stabilité et protéger les citoyens et leurs biens, a précisé Bedoui, ajoutant que la préservation de la sécurité est la responsabilité de tous et il sera procédé prochainement à la dotation de plusieurs communes de nouvelles structures de sécurité. Pour lui, le peuple algérien est à même de surmonter toutes les crises et difficultés et ne permettra à quiconque de porter atteinte à l'intégrité territoriale du pays ni à sa stabilité.

Il avait indiqué que le gouvernement comptait mettre en place une nouvelle stratégie de développement des régions frontalières, en vue d'insuffler une nouvelle dynamique aux régions du Sud du pays, précisant que cette stratégie concernera tous les domaines de développement local et que tous les moyens matériels et humains seront mobilisés à cet effet. Récemment, le chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'Armée Ahmed Gaid Salah a affirmé que les Forces armées veillent «sans répit» à la sécurisation des frontières du pays et à la sauvegarde des fondements de sa sécurité et sa stabilité.» Conformément aux exigences qu'imposent le devoir de veiller en permanence à la promotion des capacités de l'ANP, nous avons œuvré à élaborer une approche claire en termes de substance, ambitieux en termes d'objectifs et flexible en termes d'application et d'exécution. Une approche rationnelle et clairvoyante, qui tient compte les éventuels variables géopolitiques et les défis actuels et futurs qui en découlent. Cette approche réaliste est adaptée à nos propres spécificités et à nos capacités à le transformer en réalisations concrètes sur le terrain», a affirmé Gaïd Salah. En effet, «nous sommes désormais guidés, dans notre travail, par les principes de cette approche, dont les résultats enregistrés témoignent du progrès qualitatif atteint par les différentes composantes de nos Forces armées qui veillent, sans répit, de jour comme de nuit, à la sécurisation des frontières de notre patrie et à la sauvegarde des fondements de sa sécurité et sa stabilité. Tels sont notre objectif et notre finalité», a-t-il ajouté. Le général de corps d'armée a mis l'accent sur la nécessité de «la préservation et le renforcement des divers acquis, et sur l'impératif de l'adaptation des objectifs tracés avec le processus de développement de nos Forces armées». «Dans ce contexte, le maintien de la dynamique actuelle n'est pas un objectif en soi, mais plutôt l'accélération de sa cadence en adéquation avec la concrétisation des objectifs escomptés», a-t-il estimé. Pour lui, «ceci nécessite la préservation et le renforcement des acquis, tout en œuvrant à focaliser nos efforts davantage sur l'excellence et la perfection, et ce, en adoptant une démarche juste et pertinente dans l'évaluation continue de ce qui est réalisé sur le terrain, ainsi qu'en empruntant une méthodologie de travail planifiée qui tient compte, non seulement de la concrétisation des objectifs tracés, mais aussi et surtout, de l'impératif de veiller à l'adaptation de ces objectifs avec le processus de développement de l'ANP et son avenir.

Ph : L'Echo d'Algérie ©

T. Benslimane

MDN

Gaïd Salah en visite de travail à l'Hôpital central de l'Armée

Dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de l'exécution des programmes de développement des différentes composantes de l'Armée nationale populaire, et à l'occasion des festivités commémorant le 65e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP a effectué, hier, une visite de travail à l'Hôpital central de l'Armée Docteur-Nekkache-Mohamed Seghir». Après la cérémonie d'accueil, le général de corps d'armée a suivi un exposé global, présenté par le général-major, directeur général de cet hôpital portant sur ses différentes missions et activités pour procéder ensuite, à l'inauguration du Centre médico-chirurgical de Jour et d'Internat, qui constitue une valeur ajoutée à ce qui a été réalisé en termes de modernisation et de professionnalisme des structures de la santé militaire en général, et l'Hôpital central de l'Armée en particulier, afin de hisser davantage la prise en charge médicale des personnels de notre institution militaire aux plus hauts niveaux, et assurer des services médicaux de qualité, basés sur les technologies de pointe et les infrastructures modernes mises à disposition, afin de permettre aux équipes médicales de mener à bien leurs nobles missions dans les meilleures conditions. Ce nouvel acquis qui a été réalisé selon les normes internationales reflète le degré d'importance et de l'intérêt qu'accorde le haut commandement de l'Armée nationale populaire à la mise en place d'une plateforme de soutien médicale moderne, parfaitement en adéquation avec l'ampleur des réalisations que l'Armée nationale populaire n'a cessé d'accomplir à plus d'un titre. Ont pris part à cette activité le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le commandant de la 1e Région militaire, le directeur central des services de la santé militaire, les chefs des départements du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire, ainsi que les directeurs et les chefs des services centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire. Le Centre médico-chirurgical de jour et d'internat est un nouvel acquis qui vient s'ajouter aux infrastructures de santé militaire. Ce chef-d'œuvre architectural comprend plusieurs services, dont les urgences médicales et les laboratoires d'analyse, de radiologie et d'équipements de scanner équipés des technologies les plus avancées dans ce domaine, en sus de l'ophtalmologie, de l'ORL, d'osculation spécialisée, de chirurgie dentaire et d'hémodialyse, ainsi que d'autres spécialités médicales. Tous ces services disposent de tous les équipements médicaux modernes de haute technologie et de matériels de précision, permettant d'assurer des soins médicaux et sanitaires de qualité au profit des personnels de l'Armée nationale populaire et de leurs ayants droit. Le général de corps d'armée s'est ensuite réuni avec les cadres et les personnels de l'Hôpital central de l'armée, où il a prononcé une allocution d'orientation diffusée à l'ensemble des unités, aux Ecoles et établissements de la Direction centrale de la santé militaire à travers toutes les Régions militaires, lors de laquelle il a saisi l'occasion de la veille du 65e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, pour souligner que le haut commandement de l'Armée nationale populaire veille à la dotation des structures médicales de l'Armée nationale populaire de tous les moyens humains nécessaires, que ce soit en médecins généralistes et spécialistes, chirurgiens, infirmiers et techniciens chargés du fonctionnement et de la mise en service des différents équipements et matériels. Il a également ajouté que la prise en charge médicale et la satisfaction des besoins des personnels militaires à travers tout le territoire national ainsi que la couverture médicale au profit des concitoyens, notamment ceux se trouvant dans les zones frontalières de notre Grand Sud, sont l'objectif principal que le haut commandement œuvre à atteindre : A l'issue de la rencontre, le général de corps d'armée a écouté les interventions des cadres qui ont affirmé qu'ils ne ménageront aucun d'effort pour garantir une prise en charge médicale de qualité et adaptée aux personnels de l'Armée nationale populaire, et de contribuer à l'effort national consenti dans le secteur de la santé, notamment dans les régions frontalières sud.

T. M.

2e forum algéro-britannique de la cyber-sécurité

Ouverture des travaux à Alger

Les travaux de la 2e session du Forum algéro-britanique de la cyber-sécurité ont débuté, mardi à Alger, sous le thème «la flexibilité de l'internet dans une économie numérique». Le Forum qui se tient au Centre international des conférences (CIC), regroupe des experts algériens et britanniques en matière de cyber-sécurité et de lutte contre la cybercriminalité. Les participants au Forum procéderont, deux jours durant, à un échange d'expériences et d'expertises dans l'objectif de renforcer et intensifier la coopération en la matière. Supervisant l'ouverture du Forum, l'envoyé économique du Premier ministre britannique, Lord Risby a précisé que «la fulgurante avancée technologique et l'apparition de l'espace électronique ont touché tous les secteurs et domaines au niveau institutionnel voire même individuel». «Les espaces électroniques et virtuels ont des avantages mais portent également des défis importants auxquels il faut faire face pour assurer la sécurité des institutions des Etats ainsi que les données personnelles, notamment chez les jeunes et les enfants car la technologie est à la portée de tous», a poursuivi Risby. Et d'ajouter : «Les Etats doivent suivre attentivement le développement technologique des outils modernes d'information et de communication (TIC) afin qu'ils puissent faire face à la cybercriminalité qui, à son tour, avance au même rythme». Dans le même sillage, Lord Risby a fait part de son souhait d'établir un échange d'expertise avec la partie algérienne dans le domaine de la lutte contre la cybercriminalité tout en intensifiant la coopération puisqu'il s'agit d'un domaine qui touche plusieurs d'autres secteurs économique, sécuritaire et social. De son côté, la présidente de la Chambre d'affaires algéro-britannique, Olga Maitland a évoqué les moyens susceptibles de faire face aux dangers et menaces de la cybercriminalité sur la sécurité des individus et les institutions dans les différents domaines, estimant que l'organisation de ce forum constituait une opportunité pour les experts des deux pays pour procéder à un échange d'expériences en vue de renforcer la coopération en la matière.

A. A.

Sommet sur les investissements en Afrique à Londres

Lord Risby : «L'Algérie choisie pour jouer un rôle «clé»»

L'Algérie est l'un des 19 pays africains choisis pour jouer un rôle «clé» dans le prochain sommet sur les investissements en Afrique qui se tiendra à Londres prochainement, a indiqué, ce mardi à Alger, l'envoyé économique du Premier ministre britannique en Algérie, Lord Risby.

Lors de l'ouverture du 2e Forum Algéro-britannique sur la cybersécurité, organisé au Centre international des conférences (CIC), Lord Risby a souligné que le Royaume-Uni s'apprête à organiser le 20 janvier prochain à Londres, le Sommet sur les investissements en Afrique, où des entreprises, des gouvernements et des institutions internationales seront réunis pour présenter et promouvoir l'ampleur et la qualité des opportunités d'investissement en Afrique. «L'Algérie est l'un des 19 pays africains choisis», a-t-il dit, pour jouer un rôle «clé» dans ce sommet, en tant que partenaire, où elle devra présenter ses projets futurs en matière de diversification économique pour amener les investisseurs britanniques potentiels à «penser à investir en Algérie» et pour créer davantage de partenariats «gagnant-gagnant».

Par ailleurs, la présidente du Conseil d'affaires algéro-britannique, Olga Maitland, intervenant sur le thème du jour à savoir la cybersécurité, a plaidé pour le «partage des expériences» entre les pays, notamment avec l'Algérie pour réduire les risques d'intrusion et d'attaques informatiques. Maitland a déclaré que «la gestion du risque et des menaces est une affaire de discipline», mettant en exergue la nécessité de «partager les expériences et de mettre à profit les connaissances mutuelles». Pour elle, la réciprocité demeure «la clé» de la sécurité individuelle et collective, estimant que ce Forum, deuxième du genre après celui de mai 2018, a été organisé suite à l'augmentation «significative» du nombre des attaques perpétrées à travers le monde.

«Nous sommes tous témoins de leurs impacts graves et sérieux qui affectent, à l'échelle mondiale, tous les aspects de la vie quotidienne», a-t-elle précisé, insistant sur le fait que les menaces de cyber-attentat peuvent déstabiliser n'importe quelle entreprise, voire réduire à néant l'activité de certaines d'entre-elles.

Evoquant les cyber-menaces à savoir le cyber-espionnage, le cyber-terrorisme, la cybercriminalité, le cyber-activisme et la cyberguerre, le représentant du ministère de la Défense nationale a indiqué que ce type de menaces peut non seulement toucher la personne en perdant son identité, sa confidentialité, son intégrité, elles peuvent aussi viser l'organisme et l'Etat à travers sa souveraineté qui pourrait être touchée. Pour conclure, il a appelé à considérer la cybersécurité tout au long du cycle de vie du système, intégrer la cyber-sécurité dans l'organisation, cloisonner les systèmes et «isoler» ceux sensibles, investir et développer dans des solutions propres et coopérer (nationale et internationale). Dans une déclaration à la presse, le directeur-général de Cisco-Algérie, Karim Sid Ahmed, a indiqué que l'idée aujourd'hui est d'aller vers la cybersécurité dans les pays. «Une thématique qui revient très souvent, vu les dangers qui guettent les Etats, les entreprises et les banques», a-t-il déclaré, notant l'importance d'«alerter l'opinion publique sur l'ensemble des menaces qui puissent exister avec la technologie». Sid Ahmed a fait savoir que le but du Forum est de présenter la stratégie de la cyber-sécurité et de se pencher, notamment sur la partie technique pour expliquer, a-t-il dit, quelles sont les menaces et comment arrive-t-on à les détecter. Pour lui, il est important de procéder à des échanges d'expertises avec les britanniques, former les jeunes Algériens et transférer les compétences des uns et des autres.

M. A.

Semaine nationale du Saint Coran

Le ministre des Affaires religieuses préside l'ouverture

Le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Youcef Belmehdi, a présidé, hier à Sétif, l'ouverture de la 21e édition de la semaine nationale du Saint Coran. Placée sous le slogan «le Coran, un appel à la sagesse et à la clairvoyance», la manifestation initiée par le ministère des Affaires religieuses qui se tient à la salle polyvalente du centre commercial Park Mall, réunit de nombreux universitaires, imams et cheikhs de zaouïas. Dans son allocution d'ouverture de la rencontre au nom du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, le ministre a relevé que «le pays a aujourd'hui besoin de tous les efforts clairvoyants et exclusivement dirigés vers l'intérêt général». Il a également affirmé que «la sagesse et à la clairvoyance du Coran constituent une citadelle dans laquelle se réfugient l'Etat, ses institutions, la société avec sa diversité et toutes personnes avec leurs divergences». Selon les organisateurs, la semaine du Saint Coran se poursuivra jusqu'au 31 octobre et a pour objectif de «mettre en exergue l'importance de la sagesse portée par le Coran pour éclairer la société lors des épisodes charnières de son histoire à l'instar de ce que vit la société algérienne aujourd'hui». Les axes de la manifestation mettent en lumière les notions de sagesse et clairvoyance dans le Coran, leur importance pour la conscience religieuse et sociale, leur place dans la politique, l'administration, l'économie et les finances et les perspectives qu'elles ouvrent pour la paix dans le monde. Le programme de la rencontre prévoit l'organisation de concours de mémorisation et psalmodie du Coran et une exposition sur le Coran à la maison de la culture Houari-Boumédiène.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par une lecture collective du Coran par les élèves de l'école coranique de la mosquée E-Hijra de la commune d'Aïn Arnat et la distinction du chef de l'Etat Abdelkader Bensalah et de plusieurs récitants du Coran, lauréats de prix nationaux et internationaux. Le ministre a inauguré une mosquée et une école coranique à la cité El Maâbouda et a inspecté le projet de la tour du Coran à la cité Yahiaoui de la ville de Sétif.

Réalisation des programmes de logement

Le projet de loi de finances propose une enveloppe de 280 milliards de dinars

Le projet de loi de finances (PLF 2020) propose la mobilisation d'une enveloppe de 280 milliards de dinars pour la réalisation des programmes d'habitat, a indiqué, ce mardi à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud. Auditionné par la Commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) sous la présidence de son président, Tarek Tridi en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khouil, le ministre de l'Habitat a précisé que ce montant sera affecté à la prise en charge des travaux de 217 000 logements en cours de réalisation, et la réalisation de 13 000 nouveaux autres. Concernant les dotations qui seront dédiées en 2020 au programme d'investissement public, Beldjoud a fait savoir qu'elles s'élevaient à 367.5 milliards de dinars, ajoutant «c'est un programme qui permettra une exécution raisonnable et normale du programme de l'année prochaine». Estimées à 60.75 milliards de dinars, ces dotations sont réparties dans le cadre du compte d'affectation spécial (CAS) de la Caisse nationale de logement (CNL) dont 40 milliards pour les aides à l'habitat rural, 9 milliards de dinars pour le logement locatif et l'aménagement des logements de la Cnep banque, 2.8 milliards de dinars pour le logement promotionnel aidé et 8.9 milliards de dinars destinés à couvrir les engagements précédents des pouvoirs publics. Le budget équipement destiné aux logements dans le cadre du PLF 2020, s'élève à 306,745 milliards de dinars dont 4,9 milliards de dinars destinés à la réalisation du VRD (voirie réseau divers), l'aménagement des lotissements sociaux dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, ainsi qu'aux travaux des VRD relatives aux différents programmes de logement et la réalisation des études dans le domaine de l'urbanisme. Une enveloppe de 16,97 milliards de dinars sera affectée pour l'aménagement des nouvelles villes, destinée pour la couverture des dépenses des études et les travaux d'aménagement des nouvelles villes et des pôles urbains à Sidi Abdellah, Bouinan, Bouguezoul, Draâ Eriche, Ali-Mendjli et Aïn Nehas. Une autre enveloppe de 4,5 milliards de dinars sera dégagée pour les indemnisations des expropriations au niveau de la nouvelle ville de Sidi Abdellah et la réalisation des études d'aménagement des différents pôles urbains. Un montant de 340 millions a été affecté, en deuxième tranche, pour la modernisation de l'administration du secteur (connexion au réseau national du ministère de l'Intérieur, l'acquisition d'équipements informatiques et de logiciels).

Air Algérie-SNTF

Le changement radical de la stratégie régissant les deux compagnies est impératif

Les députés de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont mis l'accent, lundi à Alger, sur la nécessité de définir une nouvelle stratégie et d'instaurer une nouvelle réglementation pour la compagnie Air Algérie et la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), d'autant que le transport constitue l'épine dorsale de la croissance économique du pays.

Auditionnant le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, sur le projet de loi de finances (PLF) 2020, les députés ont mis en avant «la nécessité de réhabiliter et d'opérer un changement radical dans la stratégie d'Air Algérie et de la SNTF à travers l'adoption de normes internationales en vigueur dans ce domaine, notamment en ce qui concerne le nombre d'employés.

Ces députés ont été, dans leur ensemble, unanimes pour souligner la médiocrité des prestations d'Air Algérie et le non-respect des horaires de vols. Ils ont affirmé en outre que le grand nombre d'employés d'Air Algérie dépassant les 10 000 avait conduit inéluctablement à la cherté des billets et touché en premier lieu la communauté algérienne établie à l'étranger. A ce titre, les études mondiales, précise un des députés, ont démontré que la réduction du nombre de travailleurs dans de telles sociétés, à l'instar d'Air Algérie dont le nombre d'employés ne doit pas dépasser 4000, était susceptible de relancer et d'éviter la faillite de ces compagnies. Kouraba a indiqué, dans sa réponse, que «la compagnie aérienne Air Algérie est confrontée à de grands problèmes, pris en charge par le ministère», ajoutant : «Je ne vous promets rien, mais je ferai tout mon possible pour améliorer l'image de la compagnie.» «La protection de cette compagnie est inéluctable même si cela demande le remplacement de tous les employés», a-t-il poursuivi. Répondant à une autre question d'un député concernant le taux d'avancement de l'opération d'acquisition de nouveaux avions au profit de Air Algérie, le ministre a fait état d'une enveloppe de 57 milliards de dinars affectée pour cette opération qui n'a pas encore été concrétisée sur le terrain. Dans le même cadre, la majorité des députés a relevé l'impératif, dans le domaine de l'aviation, de reconsidérer et revitaliser les différents aéroports que compte le pays, soulignant que la plupart de ces infrastructures sont totalement «désertées» et que les locaux s'y trouvant doivent être loués en accordant des facilités aux investisseurs.

Le ministre a répondu, dans ce sens, que son département œuvrait pour la réhabilitation de ces infrastructures. Les membres de la Commission des finances et du budget ont insisté, par ailleurs, sur le nécessaire dégel des projets relatifs au transport aérien civil et des projets de transport maritime urbain, outre l'augmentation du nombre d'opération et d'investisseurs dans le transport terrestre entre l'Algérie et la Tunisie. Un des députés a rappelé, dans ce sens, qu'un seul opérateur se chargeait actuellement du transport des voyageurs entre ces deux destination, un opérateur en arrêt d'activité actuellement, avant d'appeler à l'élargissement de ce type de transport par l'encouragement des opérateurs et l'ouverture des investissements. S'agissant du transport maritime, les députés ont plaidé pour le renforcement de la flotte maritime algérienne destinée au transport des voyageurs, laquelle compte 3 navires seulement. Le ministre a fait savoir, dans ce cadre, qu'un nouveau navire devra être réceptionné la semaine prochaine. Evoquant les projets de réalisation des différentes routes et échangeurs à travers le pays, les députés ont noté que les études effectuées par les bureaux spécialisés étaient bien loin de la réalité voire non conformes aux projets ce qui génère d'importantes pertes financières. Ils ont également appelé à

accorder les projets à des bureaux d'études compétents tout en veillant à assurer un suivi permanent des projets jusqu'à leur réception. Les membres de la Commission ont exprimé, dans le domaine de la maintenance et l'entretien des routes, leur mécontentement quant à la situation «catastrophique» des routes algériennes, appelant à la relance des projets gelés afin de réhabiliter ces routes dans les plus brefs délais et éradiquer, partant, le fléau des accidents de la circulation. Avant de lancer le péage au niveau de l'Autoroute Est-Ouest, il convient d'entretenir ces routes et les sécuriser à 100% tout en lançant des projets de dédoublement des voies dans les quatre coins du pays, ont-t-il suggéré. Les membres de la Commission ont enfin plaidé pour la relance des projets de voies ferrées et des gares terrestres au Sud et dans les zones enclavées des Hauts-Plateaux, notamment le projet de la voie ferrée de Béchar, inscrit en 1976 et non réalisé à ce jour.

Ali B.

Environnement

«Objectif, valoriser 50% des déchets, à l'horizon 2030», annonce Zerouati à partir de Tipasa

«Nous visons un objectif de valorisation d'un taux de 50% des déchets, à l'horizon 2030», a révélé, lundi à partir de Tipasa, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati.

La ministre, qui a procédé l'ouverture d'un forum sur «la réalité des investissements dans le recyclage et la transformation des déchets», en marge d'une visite de travail, a souligné que la «stratégie nationale du secteur environnemental vise un taux de 50% de déchets ménagers recyclés, à l'horizon 2030». Elle a fait part, au titre des actions mises en œuvre pour atteindre cet objectif, de l'«élaboration au niveau de chaque wilaya du pays, d'un plan qui lui est propre pour le recyclage de ses déchets», avec, a-t-elle dit, l'«implication de tous les acteurs concernés, dont les experts et les jeunes». «Les autorités de chaque wilaya sont appelées à la mise au point d'un plan prenant en compte la réhabilitation de toutes les compétences locales, avec l'implication impérative de l'université et des jeunes», a-t-elle assuré, en outre. Précisant que la stratégie nationale suscitée porte sur l'»encouragement des jeunes les plus innovants, en leur assurant un climat propice pour la création d'entreprises intelligentes» dans ce domaine, qu'elle a qualifié de «trésor non exploité». Et de poursuivre : «L'Etat est plus que jamais déterminé à aller vers l'économie circulaire grâce à des technologies propres», a soutenu Zerouati, citant pour preuve le Conseil ministériel, dont une grande partie a été consacrée dernièrement à la recherche scientifique. Pour la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, «il est insensé de poursuivre la politique d'enfouissement des déchets, considérés comme une véritable richesse susceptible de constituer une source de revenus principale pour les communes», a-t-elle estimé, déplorant le «non-traitement de 98% des déchets». «La loi de finance 2020 assure de nombreuses incitations aux opérateurs économiques exploitant des technologies amies de l'environnement, parallèlement au relèvement des taxes inhérentes aux atteintes et infractions contre l'environnement et le milieu», a-t-elle, en outre, fait savoir, relevant que son département ministériel est «le seul à avoir multiplié les taxes et les mesures répressives». Zerouati a rappelé, à ce titre, la prise de décisions de fermeture de 370 usines durant l'été 2019, pour non-respect des normes de protection de l'environnement. Elle a signalé la mobilisation des inspections de contrôle au niveau des directions de l'environnement de chaque wilaya, pour faire face à toute infraction dans le domaine. Dans son allocution à ce forum, organisé par la Chambre d'industrie et de commerce, en coordination avec les services de la wilaya, le wali de Tipasa, Mohamed Bouchama a fait cas de l'enlèvement, durant cette année, au titre de différentes campagnes d'hygiène, de près de 1,8 million de tonnes de déchets ménagers et solides», appelant à «une gestion idoine des ordures». Il a signalé, en outre, l'encouragement par ses services de la signature de conventions avec des petites et moyennes entreprises opérant dans le recyclage des ordures, et des Centres d'enfouissement technique (CET), outre l'activation de mesures pour faire face à la dégradation de l'environnement. Mohamed Bouchama n'a pas manqué, en outre, de citer nombre d'initiatives dans ce sens, dont des rencontres avec les investisseurs pour les inciter à investir le domaine du recyclage des déchets, et l'encouragement des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes à soutenir les activités relatives à ce même domaine. La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables s'est rendue au CET de Sidi Rached. Sur place, le wali lui a soumis une demande de levée de gel sur le projet du CET de Cherchell, sur un total de trois projets similaires gelés, justifiant sa demande par un «déficit accusé en la matière dans la partie Ouest de la wilaya».

Mounir A. / Ag.

Grève des enseignants du cycle primaire :

«Les revendications prises en charge dans le cadre de la loi», souligne Belabed

Faisant suite au débrayage des enseignants du cycle primaire, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a déclaré, hier, que les revendications soulevées par les enseignants, lors de leurs récentes protestations, étaient des dossiers à l'ordre du jour avec le partenaire social. Réagissant à ce propos lors d'un point de presse, donné en marge d'une cérémonie de commémoration du 65e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de Libération, et organisée au lycée colonel Lotfi à Ouled Fayet (ouest d'Alger), Belabed a déclaré : «Notre relation avec les enseignants est fondée sur la confiance, notamment ceux du cycle primaire, et nous sommes conscients de la lourde responsabilité qui leur incombe», soulignant que les slogans «innocents et spontanés, brandis lors des récentes contestations sont des dossiers pris en charge avec le partenaire social, notre seul interlocuteur, pour leur traitement dans le cadre de la loi». « Les 15 syndicats du secteur, qui travaillent avec nous, ont fait montre d'une grande maturité et de responsabilité concernant le traitement de ces revendications, particulièrement en cette conjoncture sensible», a-t-il fait savoir, réaffirmant «nous sommes entrain d'étudier ces dossiers et nous n'avons pas attendus qu'ils fassent l'objet de revendications et de slogans, pour les prendre en charge». Soulignant, à ce propos, que le traitement de certains dossiers socioprofessionnels «nécessite du temps», il a ajouté que «d'autres questions requirent un cadre réglementaire à mettre en place avec toutes les parties concernées», en vue de l'amélioration du cadre de vie de l'enseignant. Revenant à sa déclaration lors de la cérémonie quant au rôle «crucial et historique» de l'enseignent en la conjoncture que traverse le pays, le ministre a dit que «nos enseignants auront, comme ils l'ont toujours fait, des positions nationales honorables à ajouter à leur riche palmarès de patriotisme et de réponse à l'appel de la patrie, en faisant prévaloir l'intérêt suprême du pays pour la réussite des prochaines échéances nationales et l'édification d'une nouvelle République algérienne». «L'enseignant algérien, de par sa noble mission et sa force morale, saura se prémunir contre les voix et les intentions tendancieuses, qui veulent instrumentaliser», a-t-il conclu.

Yasmine D.

Ph : Fateh Guidoum ©

Plan national de reboisement

Omari insiste sur l'aspect médiatique pour sa réussite

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, a mis en avant, ce mardi, à Alger, l'importance du rôle des médias et de la communication dans la réussite et la durabilité du Plan national de reboisement (PNR) au vu de ses effets positifs sur les plans socio-économique, environnemental et même sanitaire.

S'exprimant lors d'une réunion avec les responsables de la communication et des chargés de l'information des départements ministériels concernés par le PNR, le ministre a indiqué que l'opération de reboisement nécessitait une conjugaison des efforts et une coordination intersectorielle, notamment sur le plan médiatique afin d'en garantir le succès et la durabilité. Il a affirmé, dans ce cadre, que cette rencontre permettra de dégager une feuille de route et un plan de communication et d'information pour garantir le succès du PNR qui intervient dans le cadre de l'application des instructions données récemment par le Premier ministre à l'ensemble des secteurs concernés par l'opération. Mettant l'accent sur l'impératif renforcement de la communication pour garantir la réussite de l'opération de reboisement, lancée le 25 octobre dernier et se poursuivra jusqu'au 21 mars prochain, Omari a fait savoir que cette opération sera renouvelée chaque année pour assurer sa durabilité, renouveler le couvert forestier et récupérer les espaces ravagés par les incendies.

Le ministre a appelé, par la même occasion, à la nécessaire participation de tous les acteurs du secteur, et de la société civile dans cette opération au vu de ses effets positifs sur le plan socio-économique. Omari a relevé, dans le même cadre, l'impérative intensification des couvertures médiatiques, notamment au niveau des espaces forestiers, des villes et des steppes ainsi que dans les régions du Sud dans le but de sensibiliser et mobiliser les jeunes, les acteurs socio-économiques et l'ensemble des partenaires. Le secteur ambitionne de planter plus de 43 millions d'arbustes pour améliorer les espaces forestiers et le couvert végétal, a-t-il ajouté. Faisant état, par ailleurs, de l'organisation prochaine d'une rencontre internationale autour de la relance, par le recours à des outils scientifiques modernes, du projet du Barrage vert, Omari a rappelé l'importance du Barrage sur les plans socio-économique et environnemental. Pour sa part, le Directeur général des forêts, Ali Mahmoudi a affirmé que le travail se poursuivait pour la plantation de plus de 43 millions d'arbustes en coordination avec les différents secteurs, la société civile et l'ensemble des acteurs concernés. Les investisseurs ont manifesté leur intérêt pour l'opération, a-t-il fait savoir, relevant qu'un des opérateurs opérant dans la production des plants avait fait don d'un million d'arbustes destinés à couvrir les besoins de cette opération. Le ministre de l'Agriculture a distingué, lors de cette rencontre, un groupe de Moudjahidine à l'occasion de la célébration du 1er Novembre. Pour rappel, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche ambitionne de planter près de 43 millions d'arbustes à travers le territoire national.

Sonelgaz-Imetal

Signature d'une convention pour la promotion de l'intégration nationale

Les groupes Sonelgaz et Imetal ont signé hier, à Alger, une convention-cadre pour la promotion de la fabrication localement d'équipements sidérurgiques et métallurgiques destinés aux secteurs électrique et gazier. Selon les signataires, cette convention-cadre vise la conclusion entre les filiales des deux groupes publics de contrats d'application, de contrats programmes et de contrats à commandes, dans leurs domaines d'activités respectifs.

La cérémonie de signature s'est tenue en présence de la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamila Tamazirt, le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, ainsi que du PDG de Sonelgaz, Chahar Boulakhras, et du PDG d'IMETAL, Tarek Bouslama.

A cette occasion, le ministre de l'Energie a indiqué que la convention avait pour but de soutenir et de promouvoir la fabrication des équipements indispensables à l'Algérie dans les secteurs électrique et gazier. Selon Arkab, ce partenariat devrait promouvoir la fabrication et l'assemblage local et participer au développement du tissu industriel du pays, tout en garantissant la qualité de produit.

De plus, la convention permettra de répondre à la demande nationale, mais également à l'exportation d'une partie de la production, notamment sur le marché africain, a expliqué le ministre. Pour sa part,Tamazirt a, fait savoir, que la préférence nationale en termes d'industrie «constitue un axe majeur» dans la démarche de substitution aux importations conformément à la feuille de route du Gouvernement. «Une étude affinée de nos importations a permis d'identifier des filières que nous pouvons satisfaire à travers des produits locaux compétitifs tels que les produits sidérurgiques», a-t-elle précisé. Elle a, dans ce sens, affirmé que la commande publique constitue «un levier privilégié pour permettre aux entreprises locales de production, publiques, notamment, de bénéficier d'un carnet de commande en mesure d'élever la productivité de l'outil installé».

Pour sa part, Boulakhras, a fait savoir que «Sonelgaz est sûre que la dépendance à l'importation n'est pas une fatalité et que le choix pour une intégration nationale, même difficile, demeure possible grâce à la mise en valeur des potentialités et des ressources innombrables que recèle notre pays».

Sonelgaz s'inscrit, a-t-il dit, dans la vision «d'algérianiser les process» en partie ou en intégralité même lorsqu'il s'agit de projets attribués à des entreprises étrangères.

Pour rappel, Sonelgaz avait signé en janvier dernier une convention avec le Groupe mécanique public AGM, portant sur les prestations liées aux équipements industriels, le machinisme, le matériel de travaux publics, les moteurs et la sous-traitance. Le Groupe Imetal est constitué de 16 filiales et de 19 sociétés en participation exerçant dans la sidérurgie, la métallurgie, la transformation sidérurgique, les services de la chaudronnerie et la construction métallique.

Y. D.

سوناطراك
sonatrach

Condoléances

Le Président Directeur Général et l'ensemble du personnel de SONATRACH, profondément affectés par la disparition de Monsieur

BOUHAFS Abdelhak
Ex Président Directeur Général du Groupe SONATRACH

Présentent à sa famille, en cette pénible circonstance, leurs condoléances et les assurent en cette douloureuse épreuve de leur profonde sympathie.

Que Dieu le Tout-Puissant accorde au défunt toute sa miséricorde et l'accueille en son vaste paradis.

« A Dieu nous appartenons et à lui nous retournerons »

Rachid HACHICHI
Président Directeur Général

Groupe Gica

Exportation d'ici à la fin 2019 d'un million de tonnes de ciment

Le volume des exportations du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) atteindra un million de tonnes «à la fin de l'année 2019», a affirmé, ce lundi, à Khenchela, la directrice mareketing, communication et veille concurrentielle au sein de ce groupe, Hayat Lazri.

«La direction du groupe ambitionne de porter le volume de ses exportations à un million de tonnes d'ici à la fin de l'année en cours», a précisé la responsable en marge de la journée «Portes ouvertes» organisée par le Groupe Gica à la Maison de la culture Ali-Souai, à l'occasion de la mise en service de la cimenterie de Sigus (wilaya d'Oum El Bouaghi). Le groupe GICA avait permis d'élever l'Algérie en 2018 au rang de pays exportateur de ciment après avoir exporté près de 250 000 tonnes de ciment et de clinker vers les pays de l'Afrique de l'Ouest, a-t-elle rappelé. Mme Lazri a, par ailleurs, affirmé que la cimenterie de Sigus fait partie «des plus importants investissements» du Groupe GICA visant à diversifier les ressources de l'économie nationale, la satisfaction des demandes en ce matériau stratégique à l'échelle nationale, la quête des marchés internationaux et à encourager les exportations hors hydrocarbures. Le directeur général de la cimenterie de Sigus, Faouzi Bechiri, a, pour sa part, affirmé que l'organisation de Portes ouvertes pour les professionnels du bâtiment de la wilaya de Khenchela s'inscrit dans le cadre de la stratégie du groupe GICA visant à se rapprocher de ses clients et de répondre à leurs besoins. D'une capacité de production actuelle de 6000 tonnes par jour, la cimenterie de Sigus atteindra sa vitesse de croisière à partir de l'année 2020 pour atteindre les 10 000 t/j et produire chaque année plus de 2 millions de tonnes de ciment et de clinker, selon la même source.

L'accélération de la cadence de production permettra, dans un premier temps, de satisfaire la demande croissante en ce matériau à Oum El Bouaghi et dans les autres wilayas avoisinantes, puis d'investir des marchés étrangers, a-t-il expliqué. Répondant aux normes écologiques et environnementales, la cimenterie de Sigus qui occupe une superficie totale de 470 hectares emploie actuellement 450 personnes entre ouvriers et personnel administratif. Elle ambitionne de générer 350 emplois supplémentaires dans un proche avenir, a précisé Bechiri.

Moussa O.

Commerce

Plus de 393 millions de dollars et 13 millions d'euros d'exportations hors hydrocarbures en 9 mois à Oran

Les exportations hors hydrocarbures à partir du port d'Oran ont atteint une valeur de plus de 393 millions de dollars US et 13 millions d'euros au cours des neuf mois derniers, a-t-on appris, ce dimanche, auprès de la Direction de wilaya du commerce.

Le bilan des recettes fait part d'une légère hausse en 2019 par rapport à la même période de 2018, soit 366 millions de dollars US et 29 millions d'euros. Les pays situés hors du continent européen et du monde arabe sont les plus attirées par les produits algériens hors hydrocarbures totalisant une valeur de plus de 355 millions de dollars et 2 millions d'euros. L'exportation vers les pays européens engrange 32 millions de dollars US et 11 millions d'euros et la zone arabe plus de 3 millions de dollars et moins d'un million d'euros, selon les statistiques de la Direction de wilaya du commerce. Les pays arabes concernés par les opérations d'exportation sont la Tunisie, le Liban, la Mauritanie et le Qatar, alors que ceux de l'Europe sont la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, la Pologne, la Grèce, la République tchèque et la Grande-Bretagne.

Les autres importateurs sont d'Afrique, des Etats-Unis d'Amérique (USA), du Mexique, du Canada, de l'Argentine, de la Chine, de la Turquie, de l'Inde, de la Colombie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Uruguay. Les produits exportés hors hydrocarbures, a-t-on relevé, sont le sucre, la datte, le poisson congelé, la margarine, les déchets de papier et du plastique, la charpente métallique, des acides, le gypse, l'hélium, l'urée en granulé, l'ammoniac, le cuir, le marbre, la laine, les ustensiles en plastique, les appareils ménagers et le rond à béton, entre autres.

Règle 51/49

Mise en place d'une commission ad hoc pour la définition des secteurs et projets exclus

Une commission ad hoc sera mise en place prochainement pour se pencher sur la définition des secteurs et projets exclus de l'application de la règle 51/49 régissant les investissements étrangers en Algérie, dont le projet de loi de finances (PLF 2020) propose la restriction de son application qui ne concernera que les secteurs et projets stratégiques pour l'économie nationale, a fait savoir, la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamila Tamazirt. Auditionnée, ce lundi, par la Commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) sous la présidence de son président, Tarek Tridi en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khouil, la ministre de l'Industrie a précisé que l'article 105 du PLF 2020 portant révision de l'application de la règle 51/49 régissant les investissements étrangers en Algérie exceptée pour les secteurs et projets stratégiques donnera lieu à la mise en place d'une commission ad hoc regroupant tous les acteurs et intervenants afin de définir les secteurs concernés par la levée de cette condition. Pour leur part, les membres de la commission ont salué la proposition qui, estiment-ils, est à même d'attirer les capitaux étrangers vers l'économie nationale à travers les investissements directes dans les domaines et les secteurs non stratégiques. Exposant les grandes lignes du budget et les mesures législatives proposées par son département ministériel, Tamazirt a fait savoir que les éléments essentiels de son plan d'action tendaient à renforcer l'industrie locale, favoriser l'investissement producteur et promouvoir la capacité de compétitivité des entreprises. Ils visent également la promotion de la production nationale et sa protection des importations anarchiques et du marché parallèle tout en améliorant la capacité de compétitivité des entreprises ainsi que la qualité du produit, a-t-elle poursuivi, ajoutant que ces mesures ont pour objectif de relancer et consolider le partenariat public-privé et étrangers comme étant l'un des facteurs de diversification de l'industrie nationale, d'encourager les projets industriels structurants en boostant le niveau d'intégration et de la sous-traitance dans les secteurs de priorité. Ces mesures tendent également à la valorisation des ressources naturelles et minérales, l'amélioration du climat des affaires pour booster la création des entreprises, de la croissance et des postes d'emploi, la mise en valeur des potentiels humains et la réhabilitation dans le domaine de gestion d'entreprises à travers les programmes de formation et de soutien outre l'adaptation des législations et les règlements régissant les domaines de la qualité pour renforcer la compétitivité des entreprises. Entre autres mesures, la ministre a cité le soutien des start-ups, la suppression de la règle 51/49, limitée à certains secteurs stratégiques, et le possible recours au financement extérieur, notamment pour les grands projets après accord du Gouvernement. Elle a cité, également, les mesures prises dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et la consécration de la décentralisation à travers l'attribution de la qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs de l'Industrie et des Mines en vue de prendre en charge le programme national visant la réhabilitation des zones industrielles et la révision de l'activité des industries de montage, notamment par l'annulation des incitations douanières destinées au montage de la téléphonie mobile, l'activité se limitant uniquement à l'assemblage des kits sans apporter une véritable valeur ajoutée.

A ce titre, la ministre a souligné que «la situation difficile que vit notre économie nationale, marquée par la chute des cours du pétrole (ressource principale), nous interpelle fortement pour la mise en œuvre de l'ensemble des mesures prises par le Gouvernement à l'effet d'accroître la compétitivité du secteur et jouer le rôle majeur qui lui incombe». Débattant de ces mesures, les membres de la commission ont mis l'accent, dans leurs interventions, sur la nécessité de mettre au point une stratégie nationale pour l'exportation du ciment en excédent, d'exploiter au mieux les ressources minières et de réviser les avantages accordés aux investisseurs. Cette stratégie concerne également, ajoutent-ils, la relance des usines publiques fermées ou privatisées dans tous les secteurs, la révision du cahier des charges des usines de montage de véhicules qui «n'ont pas respecté les clauses convenues, notamment les prix et le taux d'intégration nationale». A ce titre, les députés ont critiqué la durée de 3 ans, fixée pour l'importation des véhicules à essence uniquement, appelant, de ce fait, à porter cette durée à 5 ans pour inclure aussi les véhicules à moteur diesel, d'autant que ces derniers sont montés localement. Dans sa réponse, la ministre a indiqué que les véhicules diesel deviendraient plus polluants à l'environnement après des années d'utilisation, raison pour laquelle ils sont exclus de l'importation contrairement à ceux fabriqués localement, en état neuf, ajoutant que la durée de 3 ans a été étudiée sous tous ses aspects, techniques ou financiers. S'agissant du cahier des charges destiné aux usines de montage, Tamazirt a affirmé que ses clauses étaient en cours de révision, indiquant que les usines ne respectant pas les clauses ne bénéficieraient pas du renouvèlement des autorisations d'importation des kits d'assemblage. Pour ce qui est de la mise au point d'une stratégie nationale d'importation du ciment dont la production a atteint 40 millions de tonnes pour une consommation locale s'élèvant à près de 20 millions, la ministre a fait état d'un plan de réhabilitation de trois ports nationaux en vue de permettre aux producteurs d'exporter leurs excédents, ajoutant que l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) renforcerait, à l'avenir, les perspectives d'exportation de ce produit. En ce qui concerne l'exploitation optimale des ressources minières, Tamazirt a fait savoir que le ministère était en passe d'appliquer un programme gouvernemental au niveau national, visant l'intensification de l'exploitation des mines de phosphate, de fer, de marbre, et d'or, ainsi que toute autre ressource minière à l'effet de diversifier les recettes de l'économie nationale, affirmant le bon déroulement des projets de ce programme.

Alger

Plusieurs structures inaugurées dans plusieurs communes

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a inauguré, ce lundi, plusieurs structures de proximité et a posé la première pierre pour la réalisation d'autres projets dans différents secteurs à Alger.

Lors d'une visite d'inspection à la wilaya d'Alger, le ministre de l'Intérieur a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une piscine semi-olympique à la commune de Souidania. Il a inauguré, par la même, le nouveau siège de l'Inspection générale des Douanes algériennes à Draria et un parc urbain à Bouzeréah qui a porté le nom 1er Novembre 1954. Dahmoune a inauguré également une garderie d'enfants à Ben Aknoun et un parc urbain à El Biar. Au début de sa visite, le ministre avait donné le coup d'envoi de la reconstruction du marché des Trois Horloges à Bab El Oued avant d'inaugurer le nouveau siège de la circonscription administrative de Sidi M'hamed et celui de la commune d'Hussein Dey outre l'inauguration de l'unité de production de médicaments relevant du Groupe Saidal. Dahmoune avait inauguré également l'hôtel Hyatt Regency à l'aéroport international Houari Boumediene (Dar El Beïda). A l'occasion de l'inauguration du complexe sportif de la commune de Rouiba, Dahmoune a insisté sur la nécessité de doter les nouvelles structures sportives d'équipements de sécurité et de surveillance modernes pour la protection des supporteurs et des athlètes. Il a ajouté que le Gouvernement s'apprête à accorder la gestion des structures sportives aux jeunes porteurs de projets.

Inaugurant un centre de sûreté urbaine dans la commune de Birtouta en présence des représentants des autorités de sécurité de la wilaya d'Alger, Dahmoune a affirmé que la sécurité du citoyen et de ses biens, à travers tout le territoire national, figure parmi les priorités de l'Etat, ajoutant que la couverture sécuritaire assurée par la Sûreté nationale, passera dans les deux prochaines années de 85% à 100%, grâce à l'ouverture de nouveaux sièges de sûreté urbaine dans plusieurs wilayas.
Actuellement, les efforts sont focalisés sur les nouvelles cités et agglomérations. Il a salué, à cette occasion, l'Armée nationale populaire (ANP) et tous les corps de sécurité pour leurs efforts consentis en faveur de la sécurité du citoyen. Supervisant, par ailleurs, l'inauguration d'un lycée et d'un CEM dans la commune de Reghaïa, le ministre a annoncé le lancement «prochain» du manuel électronique dans le but d'alléger le poids des cartables scolaires, révélant, dans ce sens, que son département avait procédé à la réhabilitation de 19 000 établissements scolaires, une démarche qui pourrait réduire le phénomène de surcharge des classes à partir de l'année prochaine. Le ministre a posé la première pierre pour la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées et d'un autre projet pour la déviation d'un gazoduc à haute pression dans la commune de Heraoua, outre l'inauguration d'une école coranique dans la même commune et la remise d'aides financières au profit de 10 mosquées à Alger. A Baraki, Dahmoune a posé la première pierre de certains projets dont un hôpital de 120 lits et une piscine semi-olympique. Outre le siège de la nouvelle circonscription de Sidi Abdallah, un lycée et un CEM ont été inaugurés dans la même région.

Ph : Fateh Guidoum ©

Houda H.

Les membres de la commission des Transports inspectent la nouvelle aérogare de l'aéroport international

Les membres de la commission des Transports et des Télécommunications à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont effectué, ce lundi, une visite d'inspection à la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Alger Houari Boumediene, où ils ont inspecté ses différents services et pavillons et écouté les explications des responsables de l'aérogare.
Dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, le président de la commission des Transports, Belkacem Laatraoui a fait savoir que l'entrée en service de la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Alger a permis de renforcer et de moderniser les services et prestations du domaine du transport aérien, en vue de répondre aux aspirations des voyageurs. Cette structure est «un acquis important» pour les voyageurs, visant à fournir des services de qualité et d'impulser une nouvelle dynamique en matière de gestion, a-t-il précisé.
Inspectant les différentes structures, les guichets et la zone de dépôt de bagages au niveau de cette aérogare, en compagnie de la délégation parlementaire, Laatraoui a dit que ces structures étaient au service du voyageur, soulignant qu'en dépit de certaines lacunes enregistrées, celles-ci restent «minimes», sachant que l'entrée en service de cette aérogare remonte à quelques mois seulement. «L'exploitation de cette nouvelle aérogare, dont les délais de réalisation étaient d'environ 40 mois, constitue un acquis important mis au service des voyageurs en premier lieu», a-t-il estimé, ajoutant que «cette aérogare est à même de garantir aux voyageurs de meilleures conditions de transport et des services de qualité».
De son côté, le Directeur général de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires (SGSIA), Tahar Allache s'est félicité de la visite effectuée par la délégation parlementaire à la nouvelle aérogare, soulignant que cette infrastructure est dotée d'équipements modernes à même de garantir des services de qualité.
Outre les caméras de surveillance de haute résolution et les scanners, cette aérogare dispose de 54 ascenseurs, 34 escaliers mécaniques et des couloirs de transport de bagages, a-t-il rappelé. L'aérogare a consacré, également, des espaces aux services de police, aux douanes et autres compagnies, a-t-il indiqué, soulignant la poursuite des efforts en vue d'améliorer la qualité des services et pallier les lacunes.
Prochainement, l'ancienne aérogare sera exclusivement réservée aux vols domestiques, tandis que l'aérogare actuelle des vols domestiques sera consacrée aux vols du Hadj et de la Omra, a-t-il annoncé.

H. H.

Arrestation d'un individu ayant extorqué 27.000 euros à sa victime

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté un individu ayant extorqué 27.000 € à sa victime, a indiqué, ce lundi, un communiqué des mêmes services.
L'affaire d'escroquerie et de faux en écritures publiques a été traitée par la brigade de la Police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Bouzaréah, suite à une plainte déposée par un citoyen auprès de ces services contre un individu qui lui aurait extorqué 27.000 €, ajoute le communiqué. Selon la plainte, l'accusé aurait convaincu la victime d'acheter des appartements et des locaux commerciaux, en contrepartie de la somme précitée, versée sur plusieurs tranches.
Après finalisation des procédures juridiques en vigueur, le mis en cause a été présenté devant le Procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné son placement en détention préventive, selon les mêmes sources.

H. H.

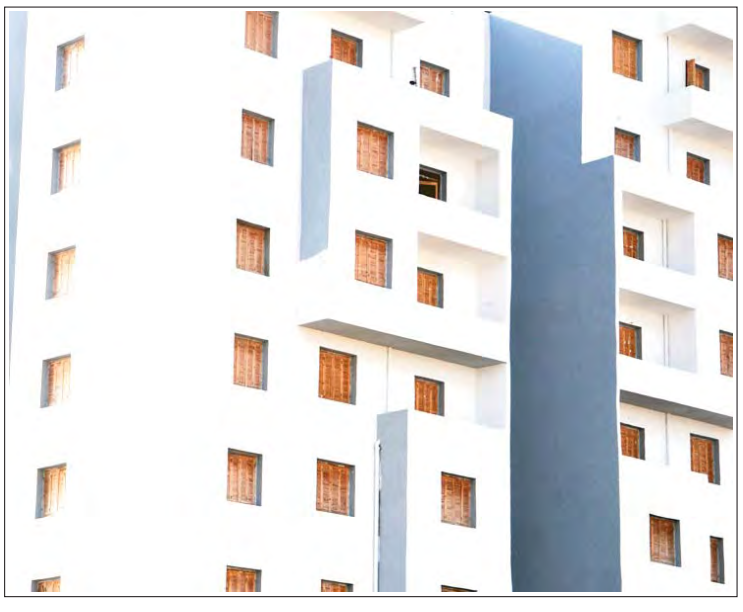

Ph : Fateh Guidoum ©

Boumerdès

Plus de 1 000 logements livrés le 1er novembre

Le wali de Boumerdès, Yahia Yahiatene, a annoncé, hier, la livraison le 1er novembre prochain de plus de 1000 logements, toutes formules confondues, à travers le nombre de communes de la wilaya. Plus de 1000 logements seront livrés dans la wilaya de Boumerdès dans le cadre du programme de festivités marquant l'anniversaire du 1er Novembre 1954, a déclaré le wali à l'issue d'une cérémonie à l'occasion du 57e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Radio et la Télévision algériennes au siège de la Radio régionale à Boumerdès.
Yahiatene a fait savoir que 77 logements seront affectés au relogement des familles occupant des chalets dans la commune de Zemmouri, le reste des logements entrant dans le cadre des différentes formules, dont une partie destinée au logement rural. 10 500 logements, toutes formules confondues, sont en cours de réalisation à travers 26 communes de la wilaya. Une grande partie dont les travaux de réalisation ont avancé considérablement sera distribuée avant fin 2019. Ces logements entrent dans le cadre d'un programme global prévoyant la réalisation de 40 484 unités dont la wilaya bénéficie depuis 2003, sachant que 21 245 logements ont d'ores et déjà été distribués aux bénéficiaires. Les travaux de quelque 4000 logements sur les 8900 restants ont avancé à plus de 90%.
Par ailleurs, les travaux de réalisation de quelque 3600 unités n'ont pas démarré faute de foncier dans les communes concernées, a-t-il dit, soulignant que pour y remédier, ils ont été regroupés dans deux pôles urbains dans les communes de Boudouaou et Zemmouri où les travaux devraient débuté avant la fin de l'année.

Batna

Séminaire régional des inspecteurs de mathématiques et de langue arabe

La ville de Batna abrite depuis ce lundi un séminaire régional sur la remédiation pédagogique des mathématiques et de la langue arabe en présence de 89 inspecteurs venus de 15 wilayas de l'Est du pays.

Organisé à Dar El Mourabi, ce séminaire de 3 jours est supervisé par l'Inspection générale de la pédagogie, en coordination avec la Direction de la formation du ministère de l'Education nationale, et encadré par des inspecteurs centraux. Selon les inspecteurs centraux du ministère de l'Education, Samia Mansouri et Mustapha Belabbes, ce séminaire a pour objectif de développer un concept général pour une remédiation pédagogique permettant de pallier les lacunes d'apprentissage et remédier aux situations d'apprentissage où l'apprenant éprouve des difficultés à assimiler le contenu. Les résultats de ces trois jours de travaux, ont-ils ajouté, porteront sur la mise en œuvre d'un protocole de remédiation pédagogique afin de poser un diagnostic sur les difficultés d'apprentissage relevés dans les trois paliers de l'éducation, mais aussi d'apporter des propositions de correction et de perfectionnement de la didactique de ces deux disciplines.

Ce séminaire vient couronner une série de rencontres régionales entamées l'année dernière à l'initiative de ministère de l'Education nationale dans le cadre de sa stratégie de remédiation pédagogique dont l'application passe entre autre par la formation des acteurs de l'éducation que sont les inspecteurs et les enseignants.

M. El-Hadi

Production céréalière à Constantine

Cap vers la bataille de la qualité

Les participants à la 2e édition du Colloque national sur la promotion de la filière des céréales d'hiver ouvert, ce lundi, à Constantine, ont estimé que «cette wilaya a certes gagné la bataille de la quantité en matière de céréales produites, mais reste celle de la qualité». «Constantine qui a pu réaliser des sauts importants du point de vue de la quantité de céréales produites (2 millions de quintaux de céréales toutes catégories confondues durant la campagne agricole 2018-2019 à titre d'exemple), se trouve désormais face à un défi majeur en rapport avec la qualité des céréales dont des lots sont affectés par la mauvaise herbe comme le brome», ont souligné des spécialistes dans leurs interventions.

Cette herbe, menaçant la qualité de la semence dans la wilaya, «n'est pas sans conséquences sur les céréales produites, classées dans certains cas en deçà des standards de qualité requis», ont estimé des professionnels de l'agriculture qui ont appelé à l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre cette herbe affectant pratiquement toutes les régions du pays, notamment celles situées à l'intérieur. «La science et les expériences de terrain ont permis de dégager plusieurs solutions au problème du brome qui tend à devenir une véritable menace pour les cultures des céréales, il faut juste que les agriculteurs prennent conscience de la chose en optant pour les bonnes réflexes et méthodes de désherbage», a souligné Azzeddine Alimi spécialiste agricole de Tunisie, effectuant des recherches sur le brome à Constantine. Plusieurs méthodes de lutte contre cette herbe sont possibles comme le système de rotation, les labours profonds au minimum 1 fois tous les 3 ans, le faux semis ou autres traitements chimiques, a fait savoir Alimi qui a insisté sur l'importance de la sensibilisation en direction des agriculteurs à ce sujet. Dans les pays du Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc) l'opération de désherbage concerne une moyenne de 25% seulement des terres agricoles, a indiqué le même intervenant, estimant que ce taux demeure «faible». «La lutte contre les mauvais herbes et les fongicides figure parmi les méthodes clés à adopter pour permettre une meilleure production céréalière du point de vue quantité et qualité surtout», a estimé de son côté Mahmoud Belebdjaoui, président de la Chambre agricole de Constantine. Il a également indiqué que cette wilaya a pu franchir des pas «importants en matière de précocité de traitement de fongicides et de mécanisation, ce qui a permis une croissance de 70% en matière de production céréalière la précédente campagne agricole». Le même responsable, rappelant l'importance du soutien financier et technique assuré par l'Etat, a déclaré que la wilaya de Constantine a bénéficié, entre 2009 à 2019, de 189 moissonneuses en plus des 422 déjà existants et de 703 tracteurs en plus des 2681 déjà existants et de 141 engins de semoirs et pulvérisateurs entre autres. S'agissant de l'appui financier, le même responsable a indiqué que la valeur du crédit «R'fig» consacré à la promotion de l'activité agricole a atteint 2,2 milliards de dinars en 2019, «un record jamais enregistré», a-t-il ajouté.

Ce séminaire national de 2 jours, organisé à l'initiative de la Direction des services agricoles (DSA) et la Chambre agricole de Constantine a été marqué par la participation d'agriculteurs, et de professionnels du secteur venus de 30 wilayas, et sera ponctué par une session de formation au profit des participants sur les méthodes techniques et opérationnelles à mettre en œuvre pour améliorer la production céréalière.

M.E.H

Souk Ahras

Lancement prochain d'une opération d'aménagement de la zone industrielle de M'daourouch

Le projet d'aménagement de la zone industrielle de la commune de M'daourouch (wilaya de Souk Ahras), érigée sur une superficie de 220 hecates, sera prochainement lancé, a indiqué, ce lundi, le wali, Lounes Bouzegza. S'exprimant en marge du coup d'envoi du projet d'aménagement de la zone d'activité de la localité de Oued Keberit (70 km Sud de Souk Ahras) sur une superficie de 40 ha, le même responsable a précisé, que la zone industrielle de la commune de M'daourouch, créée récemment, dispose de 463 lots de terrain et est destinée à abriter plusieurs projets d'investissement créateurs de richesse et d'emplois. Sur les lieux, le wali a donné des instructions strictes pour accélérer les travaux d'aménagement de la zone d'activité de la commune de Oued Keberit, d'autant plus que cette région constitue un lieu propice pour la relance des investissements. Appelant les investisseurs à se rapprocher auprès des services de la wilaya pour bénéficier de ces lots de terrain, le même responsable a affirmé que cette région sera dotée de différents réseaux de raccordement en eau potable, au gaz naturel et à l'électricité en attendant le goudronnage des routes.

Bouzegza a souligné dans ce même contexte que les lots de terrain de la zone industrielle de la commune de M'daourouch sont évaluées entre 3000 et 7000 m^2 le lot, ce qui contribuera au soutien du développement local à travers la création des unités de production et de milliers de postes du travail, ajoutant que les entreprises chargées des travaux d'aménagement des zones d'activités des localités de Sidi Fredj, d'Oued Keberit et de Bir Bouhouche ont été désignées.

Il a été procédé, a rappelé par ailleurs, le chef de l'exécutif, à la récupération de 80 ha de terres et cela après les décisions d'annulation de 97 actes de concession dont les propriétaires n'ont pas lancé leurs projets d'investissement dans les villes de Souk Ahras, Sédrata et Bir Bouhouche.

Des assiettes foncières destinées à abriter des projets d'investissement ont été réservées dans la wilaya durant ces dernières années, dont des espaces relevant des Domaines ont été sélectionnées dans les communes d'Oum El Adhaim (8 ha) et la zone de Fetouma dans la localité de Mechroha (5 ha), ont indiqué de leur côté les responsables chargés de ce dossier dans la wilaya.

Oran

Hausse du nombre des demandeurs d'emploi en 2019

Le nombre des demandeurs d'emploi dans la wilaya d'Oran est en augmentation, passant de 43 094 en 2017 à 45 903 en 2018 et 60 934 dans les neuf premiers mois de l'année en cours, a-t-on indiqué dans un rapport de la commission du développement local, équipement, investissement et emploi de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Le rapport, présenté lors de la 3e session de l'APW cloturée, ce lundi soir, souligne que les agences d'emploi des communes d'Arzew et de Bethioua occupent les 3es et 4es places dans la wilaya pour ce qui est du nombre des demandeurs d'emploi (8026 à Arzew et 70 34 à Bethioua) et les 4es et 6es places en terme d'offres (1164 et 1611 respectivement), faisant savoir que les deux agences ont réussi à placer 1367 demandeurs pour Arzew et 1229 pour Bethioua. Les plus grands demandeurs d'emploi sont les hommes avec un taux de 72%. Les demandeurs sans qualifications représentent 30% du chiffre global des demandeurs d'emploi dans la wilaya, a-t-on fait savoir, signalant 60 934 demandes pour 4298 offres (4298 du secteur public et 16 842 du privé) et 21 842 placements (16 251 au secteur public dont de 3018 femmes et 15 personnes aux besoins spécifiques). Dans sa présentation du rapport, le directeur de l'emploi a fait part d'une baisse des offres d'emploi de 8% et de 13% des placements classiques en 2019 par rapport à la même période de l'année précédente, faisant remarquer que les agences d'emploi de la wilaya ont satisfait 77% des demandes concrétisant un taux record de 135% des objectifs concernant les placements, notamment à Bir El Djir (169%), Es Sénia (154%) et Oued Tlelat (106%). Cependant, la commission de l'APW déplore un déficit en main- d'œuvre qualifiée, une incompatibilité entre les offres et les demandes et un manque de souplesse de la part de l'environnement administratif et financier, «ce qui représente un handicap devant l'investissement, pourvoyeur d'emploi». Ainsi, elle recommande l'application de l'instruction 55 bis stipulant de dégager 20% des contrats publics au profit des porteurs de projets (24 contrats en 2017 et 28 en 2018), en plus d'adapter les stratégies de formation professionnelle et d'enseignement supérieur aux besoins du marché de l'emploi et de soutenir les secteurs productifs les plus grands pourvoyeurs d'emplois et les porteurs de projets dans le cadre de l'Ansej et de la Cnac dans les différents secteurs d'activités.

L. K. / Ag.

Pour la zone Moyen-Orient et Afrique du Nord

Lancement prochain d'un portail électronique de business au profit des cheffes d'entreprises femmes

Un portail électronique «business» dédié aux chefs d'entreprises femmes du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord sera lancé en février prochain, a-t-on annoncé lors d'une Journée d'information sur les mécanismes de soutien au financement organisée, ce lundi, à Oran, par l'Association des femmes algériennes chefs d'entreprises «SEVE». Ce portail qui constitue une tribune s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à soutenir les compétences femmes dirigeant des entreprises au Moyen-Orient et en Afrique du Nord lancé il y a trois années, a indiqué la chargée d'information à l'Association SEVE en marge de cette rencontre, initiée par la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO). Emballant 200 cheffes d'entreprises, il permet d'établir des relations entre les dirigeantes d'entreprises de la région Moyen-Orient et celle de l'Afrique du Nord, dont des Algériennes pour l'échange économique à travers des rencontres bilatérales et la mise en exergue de leurs activités, a souligné Chahrazed Saadi. L'Association SEVE, qui gère ce portail au niveau de l'Algérie, a introduit des données de 50 femmes algériennes cheffes d'entreprises membres de l'Association opérant dans des domaines économiques et de services, selon Saadi, qui a fait savoir que ce portail, créé par un partenaire allemand, sera doté de lois algériennes régissant l'investissement et l'export comme c'est le cas dans d'autres pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Pour la promotion des exportations en Algérie, SEVE organisera, dans le cadre du programme de soutien aux cheffes d'entreprises femmes du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, un atelier sur l'exportation en industrie agroalimentaire le 5 décembre prochain à Alger, avec la participation de femmes cheffes d'entreprises d'Egypte et de Tunisie qui aborderont le climat d'exportation dans leurs pays et prendront connaissance de la législation algérienne dans ce domaine. La présidente de SEVE a traité, dans une allocution d'ouverture de cette rencontre dédiée aux femmes cheffes d'entreprises des wilayas dans l'Ouest du pays, du rôle de l'association dans l'accompagnement des femmes à créer leurs entreprises, mettant en exergue l'importance de la convention de partenariat signé avec le Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR) en février dernier, visant à aider des femmes cheffes d'entreprises à obtenir des crédits pour concrétiser leurs projets. Dans ce sens, Farida Guerfi a déclaré : «Nous œuvrons à faire connaître cet accord dans les différentes wilayas du pays», annonçant, d'autre part, l'ouverture de l'Association SEVE aux universités à travers la signature d'un accord de partenariat avec l'Université des sciences et technologies Houari-Boumediène de Bab Ezzouar (Alger) et une autre en novembre avec l'Université de Constantine et une 3e programmée avec l'Université de Ouargla l'année prochaine. Mohamed Amine Hamdache, responsable de l'antenne d'Oran du FGAR, a présenté les missions de ce fonds créé en 2004, ses objectifs et les procédures pour bénéficier d'une garantie pour la création d'entreprise ou élargissement ou renouvellement, en plus de l'accompagnement.

Lehouari K

Université de Tlemcen

Vers la modernisation de l'enseignement des langues

L'Université Aboubekr-Belkaïd de Tlemcen lancera un projet de modernisation de l'enseignement des langues à partir du 15 novembre prochain, a-t-on appris auprès de cet établissement d'enseignement supérieur. Financé par l'Union européenne (UE) sur la base du programme de construction des capacités d'enseignement supérieur «ERASMUS», le projet, qui devrait s'étaler sur trois années, touchera six universités algériennes, à savoir celles de Tlemcen, Biskra, Guelma, Ouargla, Béjaïa et Oran, ainsi que quatre universités étrangères : Rome (Italie), Santiago compostella (Espagne), Valenciennes (France) et Istanbul (Turquie), a indiqué le vice-recteur chargé des relations extérieures, Megnounif Abdellatif. Il porte sur le développement des outils et modèles classiques d'enseignement des langues avec l'utilisation du numérique en enseignement des langues arabe, anglaise et française à travers les Centres d'enseignement intensif des langues des universités précitées, en plus de permettre à un éventail de personnes, notamment celles aux besoins spécifiques et étudiants d'apprendre à distance, a-t-il souligné. Le projet comporte également la formation des encadreurs relevant des Centres d'enseignement intensif des langues et leur implication dans l'élaboration d'un modèle pédagogique uniformisé d'enseignement des langues pour sa généralisation aux centres, a-t-on fait savoir. Dans ce cadre, il est prévu la tenue de sessions de formation en Algérie et à l'étranger au profit des enseignants des langues et des techniciens en informatique des dix universités précitées pour la préparation d'une plateforme numérique afin de permettre aux étudiants désirant apprendre, notamment les handicapés et ceux résidant dans les zones éloignées de s'inscrire aux centres d'enseignement intensif des langues, choisir les programmes et la langue désirés et décrocher un diplôme. Pour rappel, l'Université Aboubekr-Belkaïd de Tlemcen supervisera la gestion administrative et financière de ce projet financé par l'Union européenne (UE) sur la base du programme «ERASMUS» doté d'une enveloppe de plus de 700.000 €.

Justice

Installation du commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Tissemsilt

S'inscrivant dans le cadre du mouvement opéré par le chef l'Etat dans le corps des présidents de tribunaux administratifs et commissaires d'Etat près les tribunaux administratifs, Hamza Rabah a été installé, ce lundi, nouveau commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Tissemsilt a souligné le président de la chambre au Conseil d'Etat, Chihoub Fellah Djelloul, représentant le ministre de la Justice garde des Sceaux lors de la cérémonie d'installation en présence du wali, Salah El Affani, et du procureur général à la Cour de Tissemsilt. Ce mouvement est opéré sur des postes de qualité au sein du secteur de la justice, à l'instar des autres institutions de l'Etat en charge de concrétiser des plans et programmes nationaux, a-t-il ajouté, déclarant que le ministre de la Justice, garde des Sceaux a appelé les présidents des tribunaux administratifs et le corps judiciaire à œuvrer davantage pour consacrer la loi et son application avec intégrité et objectivité. A noter que Hamza Rabah a été installé commissaire d'Etat près du tribunal administratif de Tissemsilt en remplacement de Meziane Mohamed Amokrane nommé à un autre poste.

Campagne «Le livre dans les écoles»

Plus de 500 établissements scolaires ciblés à El Oued

Plus de 500 établissements scolaires dans la wilaya d'El Oued sont ciblés par la 2e édition de la campagne «Le livre dans les écoles», lancée cette semaine à l'initiative de la bibliothèque principale de lecture publique de Hassani Abdelkrim, ont indiqué, hier, les responsables de cette institution culturelle.

Inscrite dans le cadre du programme des activités scientifiques et culturelles de la bibliothèque, l'initiative vise à ancrer la lecture chez les élèves, notamment du primaire et du moyen, a expliqué le directeur de la bibliothèque, Tidjani Tamma. Cette campagne s'étalera sur 6 mois, soit jusqu'à mars prochain, une période jugée «suffisante» pour jeter les bases d'une culture de la lecture chez les élèves, a estimé le même responsable, ajoutant que la bibliothèque principale et ses démembrements dans les communes ciblera les différents collèges et écoles pour y développer y semer l'amour de la lecture. Le programme prévoit des rencontres de proximité avec les élèves, ainsi que la visite des rayons de la bibliothèque principale et des bibliothèques communales lui étant rattachées, en vue de les sensibiliser sur l'importance de la lecture et son rôle dans l'épanouissement scientifique et cognitif, en sus de la mise sur pied d'expositions et de concours culturels, dont ceux du meilleur résumé de livre et du meilleur exposé sur l'histoire de la révolution algérienne. Des communications académiques ayant trait à la lecture et la promotion du livre et son impact positif sur l'apprentissage, animées par des spécialistes et des pédagogues, figurent au programme de cette manifestation culturelle qui propose également en location aux élèves plus de 200 000 ouvrages, a indiqué Tamma.

K. F.

Béchar

La réalisation d'une centrale électrique, une nécessité pour améliorer les prestations

La réalisation d'une centrale électrique pouvant répondre aux besoins des habitants des 21 communes de la wilaya de Béchar est devenue «une nécessité» pour améliorer la qualité de la distribution, a-t-on indiqué, hier, à la commission de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) chargée du suivi de la production et de la distribution de l'électricité.

Cette Instance, qui a établi un diagnostic des causes des coupures répétées du réseau de distribution durant la dernière saison estivale, estime que bien qu'alimentée à partir de la wilaya de Naâma par deux lignes de haute tension (400 et 220 kilovolts) et d'une ligne de transport de 60 kilovolts à destination des communes de Béchar, Kenadza, Lahmar, Taghit, Abadla et Beni Ounif, la wilaya «gagnerait à être dotée de sa propre centrale électrique», a précisé le président de cette commission, Youcef Makhloufi.

Il est également nécessaire de moderniser le réseau de distribution et de doter les services compétents de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) en moyens mobiles et de détection des pannes sur les réseaux de transport de cette énergie à travers les vastes étendues de la wilaya, a-t-il ajouté.

Ceci, sachant que les installations électriques peuvent être soumises à une panne, qu'elles soient vétustes ou modernes, de même que les dysfonctionnements d'une installation électrique peuvent être de différente source et nature, notamment en période estivale ou l'on enregistre une surchauffe des câbles, raison pour laquelle il est recommandé, suivant l'avis de plusieurs experts locaux en la matière, le renouvellement des lignes de transport à destination des collectivités en câbles torsadés qui s'adaptent au climat saharien de la région, a expliqué Makhloufi. La wilaya de Béchar, qui enregistre un taux de 97% d'électrification avec un total de 80 288 abonnés à la basse tension, a bénéficié, au titre de plusieurs programmes sectoriels de développement, d'un investissement de 387 millions de dinars, dont 290 millions de dinars représentant la part de l'Etat.

«Elle est largement bien servie en cette énergie, mais son renforcement par une centrale électrique pouvant contribuer à mettre un terme définitif aux coupures répétées du réseau de distribution dans certaines localités et contribuer à l'augmentation de l'offre en la matière, est nécessaire», selon les membres de la commission de l'APW qui ont présenté un document officiel de leur recommandation à l'APW et aux autorités locales pour l'amélioration de la situation dans ce domaine.

A l'initiative de l'Association d'amitié populaire algéro-francaise

Des interventions chirurgicales dans plusieurs spécialités pratiquées à Naâma

Des interventions chirurgicales pratiquées par un staff médical de 12 spécialistes ont été lancées, ce lundi, aux hôpitaux de la wilaya de Naâma, au profit des malades, a-t-on appris auprès de l'Association d'amitié populaire algéro-francaise, initiatrice. Ces interventions chirurgicales, qui se poursuivent jusqu'à vendredi prochain, concernent l'hématologie, la neurochirurgie, l'artériosclérose, les maladies respiratoires et thoraciques, la chirurgie générale, la médecine interne, l'ophtalmologie, l'ORL et autres, a indiqué le président de l'Association, Kourib Houssam. Parallèlement à cette initiative organisée en coordination avec la Direction de la santé et de la population de la wilaya, une Journée de formation sera organisée, mercredi prochain sur les nouvelles techniques de chirurgie, l'utilisation du matériel médical, la prévention contre les infections nosocomiales en milieu hospitalier, l'organisation des urgences médicales et la coopération et de coordination entre le médecin généraliste et spécialiste, a-t-on fait savoir. Le directeur du secteur sanitaire dans la wilaya, Chenna Tahar a souligné que ce staff médical effectue des interventions dont certaines délicates à travers les hôpitaux de Naâma, Aïn Sefra et Mecheria et offrent la possibilité aux équipes médicales et paramédicales des structures sanitaires locales d'acquérir des connaissances et des expériences nouvelles.

Cette association dont le siège est basé à Lyon (France) devra faire, au terme de cette action médicale et chirurgicale de solidarité, don de trois équipements médicaux pour maladies respiratoires et pneumologie.

Kadiro F.

Formation professionnelle à Laghouat

Lancement d'un plan de formation des enseignants avant février prochain

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels Belkheir Dadda-Moussa a annoncé, ce lundi, à Laghouat, le lancement d'un plan de formation des enseignants du secteur avant le mois de février prochain. «Un plan de formation locale, nationale et internationale sera lancé avant février prochain en faveur des enseignants, maillon essentiel dans le dispositif de la formation professionnelle, pour contribuer à l'amélioration de leurs compétences», a indiqué le ministre lors de l'inspection de structures relevant de son département dans cette wilaya.

Dadda-Moussa a mis l'accent sur la prise en charge des encadreurs du secteur par la réunion des conditions appropriées leur permettant de mener à bien leur mission pédagogique.

Les programmes de formation visent, outre l'amélioration du niveau, la formation de compétences en mesure, à travers la nomenclature de spécialités de formation répondant aux besoins de l'économie, de monter des entreprises et de se lancer dans des investissements susceptibles de booster l'économie nationale, a-t-il expliqué. Concernant l'adaptation de la formation théorique avec la pratique, le ministre a évoqué la nécessaire conclusion de conventions avec les différents secteurs d'activités, en vue d'assurer une formation pratique mutuellement bénéfique, assurant à la fois une formation de qualité aux stagiaires et un service public aux secteurs d'activités. Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a, par ailleurs, présidé une cérémonie de signature de deux conventions de coopération et de coordination, l'une avec le secteur de l'Emploi et l'autre avec l'entreprise JGC (opérant à Hassi R'mel dans le domaine de la compression de gaz opérant. Auparavant, il a été procédé à l'inauguration au chef-lieu de wilaya d'un Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) et un Institut national d'enseignement professionnel, baptisés respectivement des noms du Moudjahid Kerkebane et du chahid Krim Belkacem, et cumulant une capacité de 1500 places. Dans la commune de Laghouat, le ministre a inspecté des ateliers de formation qualifiante relevant du centre de formation professionnelle et d'apprentissage Ahmed-Linani, avant de s'enquérir de deux ateliers d'apprentissage des mécanismes de régulation et d'électricité industrielle au niveau de la structure maintenance de Sonatrach. Au terme de sa visite de travail et d'inspection, il a présidé au siège de la wilaya une séance de travail avec les cadres du secteur, les membres du conseil de partenariat et le partenaire social.

Nvidia lance ses nouvelles SHIELD TV

La Shield TV et la Shield TV Pro sont vendues par le constructeur Nvidia comme «le meilleur appareil de streaming multimédia» pour le salon. Pensées pour le visionnage de vidéos et les jeux vidéo en streaming, les nouvelles SHIELD TV de Nvidia arrivent sur le marché avec un nouveau format, une nouvelle télécommande (piles AA, boutons rétroéclairés, microphone, localisateur) et surtout un prix revu à la baisse. Elles embarquent une puce Tegra X1+ (25% plus puissante par rapport à la précédente version), un processeur vidéo haute performance dopé à l'intelligence artificielle (IA Upscaling) qui transforme les images HD en 4K, les technologies Dolby Vision HDR et Dolby Atmos Surround ainsi qu'une bêta de GeForce NOW. Enfin, elles sont toujours optimisées pour l'ensemble des services Google. Si la SHIELD TV arbore désormais un design plus discret avec 2 Go de mémoire, 8 Go de stockage, un port Ethernet Gigabit et une connexion Wi-Fi double bande, la SHIELD TV Pro garde elle plus ou moins la même apparence que l'ancienne version. Néanmoins, elle dispose désormais de 3 Go de mémoire, 16 Go de stockage, deux ports USB pour Plex Media (logiciel client-serveur de gestion multimédia) et la possibilité de connecter des périphériques externes. Les deux modèles de Shield TV sont respectivement disponibles au prix de 159 euros pour la version classique et 219 € pour la version Pro. «Nvidia repousse les limites de la façon dont les médias et le divertissement sont consommés à la maison», a déclaré Shalini Govil-Pai, senior director of product management pour Android TV chez Google. «En associant Dolby Vision et Dolby Atmos au système Android TV, les utilisateurs des nouvelles SHIELD TV bénéficient d'une expérience inégalée qui représente bien la richesse des contenus et des fonctionnalités de notre plateforme.»
«Ces deux nouveaux modèles constituent une avancée majeure pour la SHIELD, qui a toujours apporté des innovations révolutionnaires depuis son lancement il y a 5 ans», explique Jeff Fisher, senior vice president of the PC business chez Nvidia.
«Elles proposent une expérience de divertissement inégalée, grâce aux technologies intégrées comme Dolby Atmos et Dolby Vision.»

L'IA de Facebook peut vous «cacher» des systèmes de reconnaissance faciale

Facebook a toujours eu quelques soucis avoir la notion de respect de la vie privée. La preuve avec les différents scandales qui ont touché le géant ces dernières années. Cela ne signifie pas que le réseau social ne fait rien de bien. La preuve avec ce nouvel algorithme. Facebook s'est souvent retrouvé au cœur de divers scandales ces dernières années à cause de la vie privée, ou plus précisément, du non-respect de la vie privée de ses utilisateurs. Cela a plus d'une fois conduit à un appel général à supprimer son compte Facebook. Cela étant dit, les ingénieurs du plus gros réseau social de la planète ne font que des mauvaises choses. Une équipe a ainsi mis au point un système basé sur l'intelligence artificielle capable de «cacher» les gens des systèmes de reconnaissance faciale. S'il fallait résumer le fonctionnement de ce nouvel algorithme, nous pourrions dire qu'il s'agit là d'une sorte de deepfake inversé. Le système modifie de manière extrêmement subtile le visage de la personne à faire disparaître. Une modification imperceptible à l'œil nu, parfait que vous, ou n'importe qui, puisse parfaitement identifier le visage en question, mais suffisante pour rendre inopérants les systèmes de reconnaissance faciale. Les algorithmes deepfake permettent de superposer le visage de n'importe sur un visage quelconque dans une vidéo, en identifiant justement le visage à remplacer. Grâce à l'intelligence artificielle, cette incrustation s'opère de manière tout à fait naturelle, rendant l'illusion quasiment parfaite.
Cela a créé de nombreux problèmes, des personnalités célèbres se sont ainsi retrouvées à tenir des discours plus que douteux, d'autres se sont retrouvées dans des vidéos pas très recommandées, etc. Avec cette intelligence artificielle de Facebook, il devient donc possible de déformer les visages de telle sorte que ces mêmes utilisations nuisibles, par exemple, deviennent impossibles. Selon le communiqué de Facebook : «Les événements récents concernant les avancées technologiques, et les abus, en matière de reconnaissance d'image, nous poussent à mieux réfléchir aux méthodes qui permettraient de nous dé-identifier. Notre algorithme est le seul qui convienne à la vidéo, y compris aux vidéo en direct, et qui offre une qualité bien supérieure à ce qui existe actuellement.» Malheureusement, Facebook n'a actuellement aucune intention d'implémentation cet algorithme dans ses produits ou services.

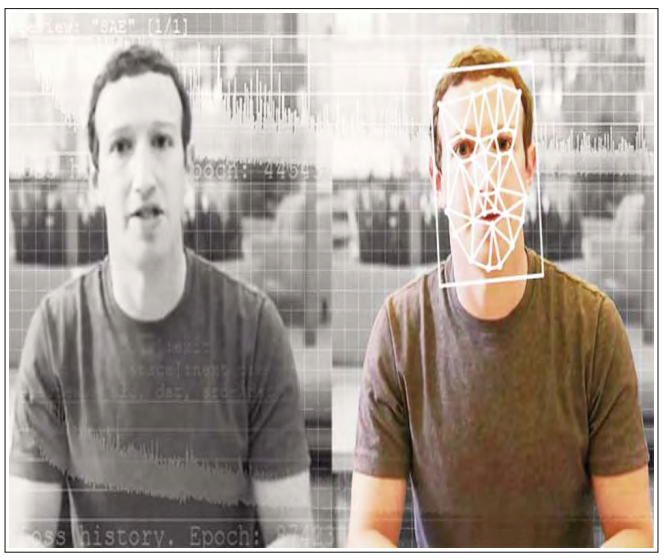

PlayStation Vue : Sony étudie la vente de son service de streaming TV

A cause de ses mauvaises performances et des pertes financières qu'il engrange, le PlayStation Vue de Sony ne devrait bientôt plus faire partie de l'écosystème PlayStation. Principalement destiné aux Américains, le service PlayStation Vue proposait à ses débuts la meilleure offre pour avoir accès à des chaines de télévision sur une console. Mais la hausse des coûts de programmation, ainsi que la concurrence (Hulu, AT&T TV Now, Sling TV, Dish TV, Netflix), ont rendu difficile la rentabilité. Pour tenter de s'aligner, Sony s'est vu dans l'obligation d'augmenter par trois fois le prix du PS Vue (l'offre est désormais à 49,99 $ par mois), mais les pertes ont été importantes pour un service pas forcément prioritaire pour la société japonaise, sans parler de la baisse des audiences et des plateformes SVOD moins chères. Dans l'optique d'une vente du PlayStation Vue, le constructeur nippon a récemment contacté BofA Securities (anciennement Bank of America Merrill Lynch ou BAML), la branche banque d'investissement de la Bank of America, pour trouver un repreneur. L'offre contient la technologie du service PS Vue et 500 000 abonnés. FuboTV, un service de streaming orienté sur le sport (NFL, MLB, NBA, MLS et football international), fait partie des entreprises que Sony a contactées, mais les négociations n'ont pas vraiment évolué. The Information estime que l'apport financier derrière la vente du PS Vue devrait aider Sony a repousser l'investisseur activiste Daniel Loeb, qui demande à la société de se restructurer afin de relever le cours de ses actions. Enfin, Eric Haggstrom, analyste chez eMarketer, s'interroge sur l'avenir du marché de la télévision : «Je pense que certaines de ces offres disparaîtront dans le futur.»

Crucial dévoile son premier SSD portable

Après avoir dévoilé l'an passé la gamme de SSD interne la plus abordable du marché, l'américain compte bien conquérir le cœur et les poches des hoarder les plus nomades. Référence en solution de stockage, Crucial est une marque grand public de Micron Technology, l'américain derrière Ballistix et Lexar (entre 2006 et 2017). Prisé par les gamers, notamment, les SSD de la compagnie offrent des rapports qualité-prix intéressants, qui le sont encore plus depuis le lancement en septembre 2018 de la gamme BX500, aux prix cassés. Crucial n'avait cependant pas encore lancé de SSD portable, un secteur trusté par ses concurrents Samsung et SanDisk. C'est désormais chose faite avec la gamme X8, comme le rapporte Anandtech. Le disque mobile est basé sur un SSD NVMe P1, qui utilise la mémoire QLC NAND. Pour le lancement de sa première gamme de SSD externe, Crucial a fait dans le sobre en présentant un produit à la robe noire, «conçu en une seule pièce d'aluminium anodisé» auquel s'ajoute du plastique, selon le site. Garantit 3 ans (au lieu de 5 ans pour le P1), on ne connaît pas ses dimensions, mais d'après les visuels, il est plus petit qu'un smartphone. Comme les LaCie Rugged, le disque est conçu pour fonctionner même avec des températures extrêmes, résiste aux chocs, vibrations et aux chutes (1,80 mètre). Le SSD est compatible PC et Mac, Apple et Android, ainsi qu'avec les PlayStation 4 et Xbox One. Le X8 existe en deux références : le CT1000X8SSD9 est une variante avec 1 To de stockage et le CT500X8SSD9 en vante lui 500 Go. Il offre une lecture séquentielle de 1 050 Mo/s selon Crucial, qui livre le disque avec un câble USB Type-C vers USB Type-C (10 Gb/s) et un adaptateur USB Type-C vers USB-A (5 Gb/s) pour fonctionner dans le plus de configurations possibles. Ils sont lancés à 181 € (1 To) et 131 € (500 Go).

Le Pixel 4 savait filmer en 4K à 60 ips mais Google a supprimé l'option

Voilà qui ne va pas faire cesser la controverse, c'est certain. L'on apprend aujourd'hui que le Google Pixel 4 était bel et bien capable, à l'origine, de filmer en 4K à 60 ips. Une option que Google a finalement décidé de retirer avant de commercialiser l'appareil. Récemment, nous apprenions que les smartphones Google Pixel 4 sont incapables de filmer en 4K à 60 images par seconde. L'enregistrement vidéo sur cet appareil a été limité à 30 images par seconde, un chiffre qui est déjà très appréciable, mais 60 ips aurait été… préférable. Google avait répondu que la décision avait été prise parce que les vidéos à 60 ips prennent énormément de place et que la plupart du temps, de toute façon, les utilisateurs se contentent d'une résolution inférieure, le 1080p. On aurait pu penser que la discussion s'arrêterait là. Aujourd'hui, selon un tweet de Mishaal Rahman, de XDA Developer, il a été découvert que Google avait initialement permis l'enregistrement 4K à 60 ips sur ses smartphones Pixel 4 avant de retirer l'option en amont de sa commercialisation. Il est possible que, durant la longue période de test, Google se soit rendu compte que l'enregistrement à une telle résolution et un tel nombre d'images par seconde n'offre pas une expérience idéale à l'utilisateur, notamment en ce qui concerne le stockage. D'où la décision difficile de supprimer cette fonctionnalité. Et si l'on pousse la réflexion un peu plus loin, on pourrait même se dire que cette décision est tout à fait censée. En effet, pour une raison que l'on a encore un peu de mal à comprendre à l'heure actuelle, Google propose encore à la vente des smartphones avec 64 Go de stockage pour un maximum de 128 Go. Peut-être le géant de Mountain View

essaie-t-il ainsi de garder des tarifs les plus bas possibles, mais un stockage aussi réduit a nécessairement des conséquences, l'une d'entre elles étant, semble-t-il, l'enregistrement vidéo. À 4K et 60 ips, vous auriez très tôt fait de remplir tout le stockage disponible sur votre appareil.

Plus de 3 heures sur les réseaux sociaux empêche de bien dormir

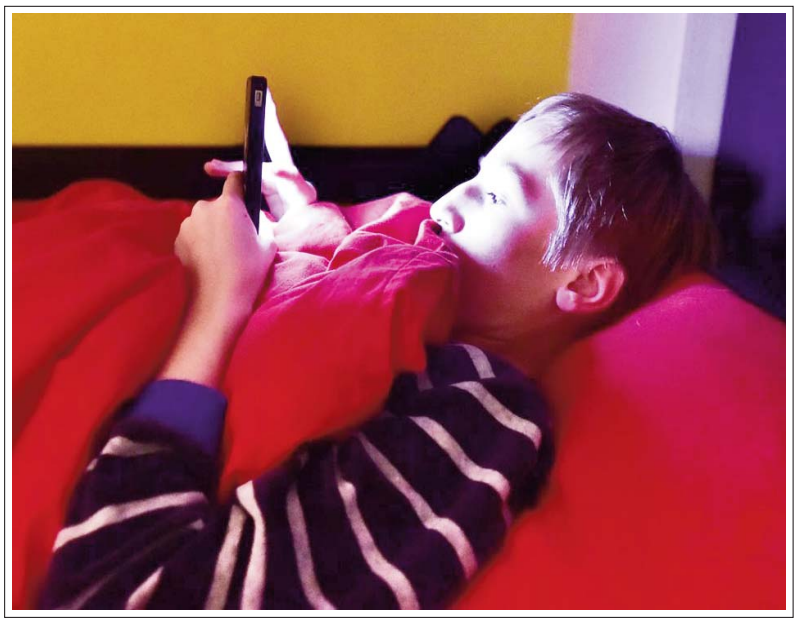

La relation entre usage intensif des réseaux sociaux et des troubles du sommeil a été mise en évidence par une nouvelle étude. Des chercheurs de l'Université de Glasgow (Écosse) ont analysé les données concernant plus de 11 870 adolescents âgés de 13 à 15 ans ayant participé à l'étude britannique de la Cohorte du Millénaire. Les participants ont indiqué combien de temps ils avaient passé sur des applications telles que Facebook et Twitter et quelles étaient leurs habitudes de sommeil. Les chercheurs ont constaté que les adolescents qui utilisaient de tels sites pendant 3 h ou plus chaque jour rencontraient des difficultés pour s'endormir, se réveillaient fréquemment et avaient du mal à se rendormir, puis avaient du mal à se lever pour aller à l'école le lendemain matin. Un peu plus du tiers des membres du groupe étaient considérés comme des utilisateurs faibles, car ils passaient moins d'une heure par jour sur les réseaux sociaux ; 31,6% d'entre eux étaient des utilisateurs moyens; 13,9%, des utilisateurs intensifs- de trois à 5 h par jour- et 20,8% étaient de très grands utilisateurs, qui passaient plus de 5 h par jour en ligne. Les résultats ont montré que les utilisateurs intensifs des médias sociaux étaient 23% plus susceptibles de s'endormir après 23 h les nuits où ils avaient classe le lendemain que les utilisateurs moyens, tandis que les très gros utilisateurs étaient environ 70% plus susceptibles de s'endormir tard. Les gros utilisateurs avaient 56% plus de risques de dormir après 8 h du matin les jours d'école, alors qu'ils auraient dû se lever, tandis que les très gros usagers étaient, eux, 97% plus susceptibles de ne pas se lever à l'heure. Les utilisateurs très intensifs étaient également 36% plus susceptibles de se réveiller à plusieurs reprises durant la nuit et avaient du mal à se rendormir. Les filles avaient tendance à passer plus de temps sur les réseaux sociaux que les garçons et ont signalé une qualité de sommeil moins bonne.
La Dr Bernadka Dubicka, présidente du corps professoral du Royal College of Psychiatrists pour enfants et adolescents, a déclaré : «Le manque de sommeil peut être extrêmement préjudiciable et est souvent lié à une santé mentale médiocre et à de piètres résultats scolaires... Les enfants et les jeunes devraient également éviter d'utiliser des écrans durant la dernière heure avant de se coucher. Cela les aiderait à mieux dormir la nuit.»

L'annonce d'un nouveau traitement de la maladie d'Alzheimer controversé

Le laboratoire Biogen affirme que la molécule qu'il a développée donnait des résultats positifs. Mais les médecins sont loin de crier victoire. La nouvelle a de quoi faire renaître l'espoir parmi les malades et les spécialistes. Le laboratoire Biogen a annoncé qu'il souhaitait demander une autorisation de mise sur le marché (AMM) pour son traitement expérimental contre la maladie d'Alzheimer : l'aducanumab. La molécule aurait montré une efficacité pharmacologique et clinique non pas pour prévenir ou guérir la maladie, mais pour ralentir son évolution chez des patients qui présentent des symptômes encore légers. Cette annonce est des plus inattendues car elle fait suite à l'abandon de deux essais cliniques pour cette même molécule, par le même laboratoire, pour cause d'inefficacité. Aducanumab est administré sous forme de perfusion intraveineuse une fois par mois.
La molécule est un anticorps monoclonal, un type de médicament coûteux qui se fixe à des protéines spécifiques afin de les désactiver. Le médicament élimine une protéine clé de la maladie d'Alzheimer – le peptide amyloïde - qui s'accumule en plaques dans le cerveau des patients. Cette classe de médicaments est loin d'être nouvelle. «Des molécules de ce genre font l'objet d'essais cliniques depuis le début des années 2000», rappelle le Pr Claire Paquet, neurologue, cheffe de service du centre de neurologie cognitive à l'hôpital Lariboisière (Paris) et l'une des investigatrices des essais cliniques qui ont été menés à l'échelle mondiale. Ces anticorps monoclonaux n'avaient jamais montré une efficacité significative dans le ralentissement de la maladie.

Une molécule testée dans deux études parallèles

Aducanumab a été testée dans deux études appelées EMERGE (1 638 patients) et ENGAGE (1 647 patients) dans le but d'évaluer l'efficacité et la sécurité de différentes doses mensuelles d'aducanumab pour réduire les déficiences cognitives et fonctionnelles chez les malades d'Alzheimer à un stade débutant. Pour qu'un produit puisse obtenir une autorisation de mise sur le marché, il faut qu'il puisse justifier d'effets positifs dans deux études. «De ce fait, quand les laboratoires conduisent des essais thérapeutiques dans la maladie d'Alzheimer, ils engagent deux essais en parallèle, dans des parties du monde différentes», explique la neurologue.

Un arrêt des essais thérapeutiques pour cause d'inefficacité

En mars dernier, les deux études ont été stoppées. «Le laboratoire, à un moment donné de l'essai, a fait ce qu'on appelle une analyse de futilité. C'est ce qui est fait, pour faire simple, pour savoir s'il y a une chance que la molécule fonctionne, explique le médecin. Cette analyse s'est avérée négative et l'essai de l'aducanumab a été arrêté dans tous les centres mondiaux.»

Nouvelle analyse en prenant en compte des données supplémentaires

Le laboratoire explique avoir refait des analyses, mais en tenant compte de données supplémentaires. «Quand les bases de données ont été gelées pour faire cette analyse de futilité, il y avait encore des patients qui étaient en train de recevoir des perfusions. Et on a continué à colliger les données, rapporte le Pr Paquet. A posteriori, les analyses de futilité ont été refaites en incluant tous les patients qui avaient reçu les 18 mois de traitement attendus.18 mois de traitements à différentes doses, contre placebo.»

Une seule étude positive sur deux

L'essai EMERGE a atteint son objectif principal : réduire de 27 % le déclin clinique dans le groupe ayant reçu le traitement à la dose la plus forte, comparé au groupe placebo. Et c'est une première. «On savait déjà que les anticorps monoclonaux «enlevaient» le peptide amyloïde. Mais on n'avait jamais montré que le fait d'enlever cette protéine ralentissait l'évolution de la maladie», souligne le Pr Paquet.

Vers une demande d'autorisation de mise sur le marché ?

Suite à cette nouvelle, Biogen a affirmé souhaiter soumettre un dossier d'autorisation de mise sur le marché de l'aducanumab à la FDA (Food and Drug Administration), autorité de santé des Etats-Unis, au début de l'année 2020. La FDA aurait donné son aval pour un dépôt de dossier. «Mais ce dépôt résultera d'une analyse des données, des statistiques, de critères d'évaluation, des effets du traitement et de sa sécurité», explique le Dr Maï Panchal, directrice scientifique de la Fondation Vaincre Alzheimer, dans un communiqué. Il est très probable que la FDA demande la confirmation des résultats dans une 2e étude.

Appel à la prudence

Malgré l'aspect très encourageant de l'annonce de Biogen, il faut rester mesuré. Même si la molécule confirme son intérêt et obtient une AMM, les discussions débuteront pour le remboursement avec les autorités de santé. Et elle concernerait, de toute façon, très peu de personnes. Elle s'adresserait à des malades d'Alzheimer présentant des symptômes très légers. Tous les patients ne seront pas éligibles pour ce traitement qui n'a montré une efficacité que des cas débutants. Le Pr Marie Sarazin, neurologue à l'hôpital Saint-Anne (Paris), qui n'a pas participé à l'essai, invite elle aussi à la plus grande prudence, même si elle «ne demande qu'à y croire». «C'est encourageant, mais il s'agit juste d'une annonce du laboratoire. Il a d'ailleurs tout de suite grimpé en bourse et fait des annonces aux investisseurs. Il n'y a aucune publication. En décembre, le laboratoire va présenter en congrès des informations qu'il va lui-même filtrer», note-elle. «Tant qu'on n'a pas les détails, il faut garder l'envie d'y croire mais rester prudent sur la possibilité qu'on passe rapidement à un enjeu thérapeutique pratique pour les malades», conclut le Pr Sarazin.

Avez-vous réellement des pellicules ?

Repérer de petites particules blanches sur nos vêtements et notre cuir chevelu, ça nous est toutes arrivé. Et dans la grande majorité des cas, nous avons présumé automatiquement qu'il s'agissait de pellicules. Mais avant de vous précipiter au magasin pour acheter un shampooing spécialisé, prenez le temps de voir si ce sont bien des pellicules ou s'il pourrait s'agir d'autre chose. Adele Clarke, propriétaire du salon Spectrum Hair Company et ambassadrice de la marque OSMO, vous suggère d'abord de déterminer si votre cuir chevelu a récemment été exposé au soleil, ce qui pourrait expliquer qu'il pèle. Si cela en est la cause, appliquez simplement un après-soleil sur les zones touchées avant de vous coucher, utilisez un shampooing exfoliant et apportez beaucoup d'hydratation. Vous devez ensuite vous demander combien de couches de shampooing sec se trouvent sur votre cuir chevelu, car il peut facilement être confondu avec les pellicules. Une fois que vous vous êtes posé ces deux questions, il est temps de déterminer si vous souffrez d'une affection cutanée, telle que la dermatite séborrhéique, qui peut provoquer des pellicules rouges et des démangeaisons, ou une infection fongique, susceptible de provoquer ce type d'irritation. Il peut également s'agir d'une dermatite de contact, généralement provoquée par une intolérance ou une allergie, un eczéma ou un psoriasis. L'experte suggère de traiter la région en utilisant les méthodes suivantes. Exfoliez avec du bicarbonate de soude, qui a également un effet antifongique. Massez à l'huile de noix de coco et poursuivez avec un nettoyage en profondeur. Appliquez un mélange de thé vert et d'huile de menthe poivrée, laissez agir 5 mn et massez. Continuez ensuite avec votre shampooing détoxifiant préféré et votre après-shampooing hydratant. Une dose de vinaigre de cidre dilué dans la même dose d'eau offrira également un rinçage antifongique apaisant. Appliquez avant de rincer à l'eau froide. «Toutes ces options sont tellement moins agressives pour les cheveux que les formules de supermarchés, explique-t-elle. Consultez votre médecin si cela ne fonctionne pas.

Sila 2019

Coup d'envoi en présence de plus de 1000 d'éditeurs

Le public algérien renoue avec le rendez-vous culturel phare de l'année, le Salon international du livre d'Alger (Sila) qui a ouvert ses portes officiellement, aujourd'hui, avec la participation de 1030 Maisons d'éditions dont 298 éditions algériennes proposant plus de 183 000 toutes spécialités confondues.

Ce rendez-vous culturel majeur, affichant chaque année un nombre important de visiteurs, est également une occasion pour les lecteurs de découvrir les publications de nouvelles Maisons d'édition qui commencent à se frayer une place parmi les éditeurs les plus anciens à l'image de Barzakh, Casbah, «Mim, Hibr ou encore Chihab. De jeunes maisons d'édition dont «El Djazaïr Taqraa» et «El Khayal» prennent part avec des catalogues étoffés, révélant de nouveaux auteurs et de nouvelles expériences d'écriture. Invité d'honneur du Sila 2019, le Sénégal devra être représenté par des auteurs comme Hamidou Sall, Khallil Diallo, Rahmatou Seck Samb, ou encore Abdoulaye Racine Senghor.

Une rencontre entre éditeurs algériens et sénégalais est également prévue à la fin du salon dont cette 24e n'offre son estrade qu'à deux auteurs étrangers, le Palestinien Ibrahim Nasrallah et l'Algéro-Américaine Elaine Mokhtefi militante de la cause algérienne dans les années 1950-1960. L'espace «Esprit Panaf» devra être dédié à la commémoration du cinquantenaire du Festival culturel panafricain d'Alger de 1969, une occasion d'évoquer le Festival mondial des arts nègres de Dakar (1966). Pour sa part, le comédien Sid Ahmed Agoumi est programmé au Sila où il devra donner la lecture de textes de Kateb Yacine, seule évocation prévue pour marquer la commémoration du trentenaire de la disparition de cette grande figure de la littérature et du théâtre algérien.

Outre des conférences sur la littérature et le théâtre, la poésie melhoun et autre bande dessinée, le public est également convié à une rencontre sur l'histoire intitulée «1919: l'Algérie face aux défis de liberté et du siècle», animée par des historiens algériens et un de leurs homologues français.

Les 11es Rencontres euro-maghrébines des écrivains, organisées par la délégation de l'UE en Algérie, se tiendront pendant le Sila sur le thème de la «citoyenneté active».

Patrimoine subaquatique

Une conférence extraordinaire du Conseil consultatif scientifique et technique de l'Unesco à Alger

Des experts et contrôleurs internationaux ont pris part, ce lundi, à Alger, à une conférence extraordinaire du Conseil consultatif scientifique et technique (STAB) relevant de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), avec pour thème la valorisation de la convention de l'Unesco sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, adoptée en 2001. Les intervenants à cette conférence, organisée pour la 1re fois en dehors du siège de l'Unesco, ont présenté leur évaluation sur la convention depuis son adoption, les entraves auxquelles elle se heurte sur le terrain, et les initiatives de certains pays dans le cadre du STAB visant à valoriser et sauvegarder leur patrimoine englouti, à l'instar des vestiges du lac «Atitlan» de Guatemala (civilisation Maya). «Le choix de l'Algérie à ce Conseil en 2017, puis sa présidence par ce même pays en 2019, ouvre de grandes perspectives de coopération dans le domaine du patrimoine subaquatique», a indiqué le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi dans une allocution lue en son nom par le président du STAB et directeur du Centre national de recherche en archéologie (CNRA), Toufik Hammoum.

Il a ajouté également que le ministère, représenté par le CNRA, accordait «un intérêt particulier» à ce patrimoine dans ses programmes de recherche. Le STAB regroupe 14 pays membres dont l'Argentine, l'Afrique du Sud, le Maroc, la Slovénie, le Mexique et l'Algérie. Indiquant que cette rencontre constituait une occasion pour les experts algériens de bénéficier de l'expérience des pays participants en matière de préservation et de valorisation du patrimoine algérien subaquatique, Hammoume a déploré, en revanche, «l'absence, à ce jour, d'une évaluation scientifique et archéologique, sérieuse et méthodique» de ce patrimoine algérien. A ce titre, l'intervenant a rappelé l'ouverture par son centre d'un atelier en 2017 en vue d'élaborer à nouveau une cartographie du patrimoine englouti sur le littoral algérien et préparer une stratégie pour sa préservation, avec la participation d'un groupe de chercheurs relevant du centre.

La convention de l'Unesco de 2001, signée, jusqu'à ce jour, par 62 pays dont l'Algérie, vise la valorisation et la sauvegarde du patrimoine culturel mondial subaquatique. L'Algérie regorge de plusieurs vestiges subaquatiques tout au long de ses côtes méditerranéennes qui restent, dans leur ensemble, non valorisées, précisent les experts. Pour sa part, le Musée public national maritime avait annoncé en début 2019 la découverte de 23 canons de l'époque ottomane immergés par les eaux du site le Rocher blanc, à Cherchell (Tipasa).

Benadel A.

Musique

Ouverture des 6es Journées nationales de la chanson chaâbi à Sétif

La 6e édition des Journées nationales de la chanson chaâbi placée sous le slogan «La chanson chaâbi et son rôle dans la préservation de la mémoire collective» a été ouverte, ce lundi soir, dans une ambiance festive au théâtre communal de Sétif. Cette manifestation organisée à l'initiative de l'Association culturelle «Rochd» en collaboration avec la commune de Sétif s'inscrit dans le cadre des festivités commémorant le 65e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération (novembre 1954), selon les organisateurs. Cette manifestation mettra en compétition neuf jeunes amateurs sélectionnés parmi 27 participants venus de plusieurs wilayas du pays «pour faire valoir leurs talents dans ce genre musical propre à l'Algérie», a fait savoir le président de l'Association culturelle «Rochd», Mustapha Boutchiche. Des prix en autres banjo, mandoline et oud seront attribués aux trois premiers lauréats de cette édition comme encouragement pour développer et promouvoir leurs aptitudes pour ce genre musical, a souligné Boutchiche. La première soirée de cette manifestation a mis en lice Nassim Tabet de Béjaïa, Menad Chelal de Tizi-Ouzou et Redouane Bouraoui de Sétif qui ont gratifié le public présent par des chansons chaâbi entre autres *Marhouakoum Rehaba* de Cheikh Ben Sahla et le poème *Ya Loft Allah El Khafi* du poète Ahmed El Gharbali et *Maktoub Fi Djibini* de l'artiste Lakhdar Ben Makhlouf.

Annaba

«Domino» décroche le prix du meilleur court métrage de fiction

L'œuvre *Domino* du réalisateur Mohamed Mustapha (wilaya de Tindouf) a décroché, ce lundi soir, à Annaba, le prix du meilleur court métrage de fiction lors de la clôture de la 13e édition des journées d'Annaba du court métrage (JACM), à la Maison de la culture et des arts Mohamed-Boudiaf. Le jury de cette édition a attribué les trois premiers titres d'encouragement dans la catégorie du court métrage respectivement aux réalisateurs Mohamed-Tahar Chaouki Boukaf pour son œuvre *Chams*, et Houssam Abbassi pour son court métrage *Haous*, ainsi qu'à l'acteur Mohamed-Seddik Benouti pour son rôle dans la fiction «Barmouda». Les courts métrages distingués ont traité l'aspect psychodramatique à travers des séquences de 5 mn de monologues au cours desquelles les personnages abordent les contradictions du vécu, selon le directeur artistique de cette manifestation, Ahmed Hamel. D'autre part, le prix du meilleur court métrage documentaire est revenu à Khaled Khemissi, de Batna, pour son film *El Mahata El Akhira* (la dernière station), tandis que le prix du meilleur film amateur a été remporté par Djamel Eddine Sakhri (wilaya d'Annaba) pour son film *Ghayr Makboul* (inadmissible). Dans la même catégorie, deux prix d'encouragement ont été discernés aux réalisateurs Dalil Boukhedira pour son film amateur *El Aouda* (le retour), ainsi qu'à Attaf Gharib pour sa production *Dakirat Erricha* (la mémoire de la plume). Organisée du 26 au 28 octobre courant par la Maison de la culture et des arts Mohamed-Boudiaf, la 13e édition des journées d'Annaba du court métrage (JACM), a vu la projection de 26 courts métrages, dont des films amateurs, des documentaires et des fictions.

Deux ateliers de formation aux techniques de la comédie ainsi qu'au montage cinématographique ont été organisés au profit des jeunes amateurs du 7e art lors de cette manifestation culturelle.

Tiaret

Nécessité de changer le style du discours religieux

Les participants au 2e Colloque national sur «le discours religieux et la jeunesse face aux enjeux de l' heure», ouvert, ce lundi, à Tiaret, ont mis l'accent sur la nécessité de changer le style de ce discours pour le rendre plus accessible et plus efficace et pouvoir construire une pensée religieuse équilibrée reposant sur la modération et le vivre ensemble. Le chargé d'études au ministère des Affaires religieuses et Wakfs, Azzeddine Boughalem représentant le ministre du secteur a souligné, lors de la cérémonie d'ouverture, que ce colloque traite d'une question importante qu'est le discours religieux et son influence sur les jeunes, appelé à s'adapter à la vie actuelle qui évolue très vite pour être efficace et pouvoir construire une pensée religieuse équilibrée. L'universitaire Djamel Eddine Ayachi de Médéa a insisté, dans son intervention, sur la modération dans le discours religieux à l'ère des technologies modernes en s'inspirant des Oulémas algériens. Le programme de ce colloque comporte quatre axes principaux traitant, entre autres, de la conception du discours religieux, de son influence chez les jeunes, de la modération dans ce discours, de l'investissement dans les réseaux sociaux et de la crise du discours religieux contemporain.

Cette rencontre de deux journées, initiée par la Direction des affaires religieuses et wakfs de la wilaya de Tiaret, regroupe des universitaires de 10 universités du pays.

Sahara occidental

L'ancien émissaire Christopher Ross en visite aux camps de réfugiés sahraouis

L'ancien envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental, l'Américain Christopher Ross, a entamé, ce mardi, une visite aux camps des réfugiés sahraouis, a-t-on appris de sources concordantes.

L'ancien médiateur, est accompagnée d'une importante délégation de l'université de Princeton de New Gersey (Etats-Unis), composée de plusieurs professeurs et académiciens. Au menu de ce déplacement inopiné pour s'enquérir de la situation des réfugiés sahraouis, figure des rencontres avec le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali ainsi qu'avec les deux ministres, de la Défense et des Affaires étrangères, et des représentants de la société civile sahraouie. La visite de l'ancien diplomate américain vise à renforcer les relations étroites qu'il a entretenues avec le peuple sahraoui et à lui apporter un soutien dans sa quête d'indépendance. Christopher Ross, 76 ans, a quitté son poste d'envoyé personnel en 2017, après huit ans passés à tenter de remettre le processus de l'ONU sur les rails. Avant sa démission, le Maroc avait tenté de le pousser à la sortie en 2012 et l'avait par la suite déclaré «persona non grata» dans les territoires sahraouis occupés.
Son départ marquait l'échec des Nations unies à faire avancer ce conflit vieux de plusieurs décennies vers un dénouement.

● Réunion aujourd'hui du Conseil de sécurité Sur la Minurso au Sahara occidental

Le Conseil de sécurité des Nations unies devrait se réunir ce mercredi en séance publique pour le prolongement de la mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso). La réunion s'ajoute aux autres réunions officielles qui ont déjà eu lieu ce mois-ci sur le conflit au Sahara occidental, à la veille de la nomination d'un nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental et de l'adoption d'une nouvelle résolution sur la Minurso.
Le Front Polisario a appelé à plusieurs reprises le Conseil de sécurité des Nations unies à faire pression sur le Maroc pour qu'il respecte le droit international ainsi que les engagements souscrits dans le cadre du plan de règlement en vigueur depuis 1991.
La nouvelle résolution rédigée par les Etats-Unis a salué le rôle joué par l'envoyé personnel de l'ancien secrétaire général Horst Kohler, ses efforts pour tenir des négociations directs à Genève et l'impulsion qu'il a créée. Selon la première mouture du projet, la délégation américaine à l'ONU, porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental, a suggéré de renouveler le mandat de la Minurso jusqu'au 31 octobre 2020, soit pour une durée d'une année.
L'administration américaine avait auparavant appuyé fermement des renouvellements de six mois afin de mettre la pression sur les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, pour revenir à la table des négociations. Washington, semble accorder le temps qu'il faut au prochain envoyé personnel du SG de l'ONU pour remettre le processus de paix sur les rails après la démission de l'ancien envoyé personnel, Horst Kohler.

● Un Marathon de Paris à Bruxelles en solidarité avec les prisonniers sahraouis

Un groupe de marathoniens espagnols et sahraouis parcourront 284 km entre Paris et Bruxelles du 1er au 4 Novembre 2019, en solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis et pour l'Indépendance du Sahara occidental, ont annoncé les organisateurs. «Le vendredi 1er Novembre 2019, de 14 h 30 à 15 h 30, la place Saint-Michel (Paris 5e), accueillera un rassemblement pour le coup d'envoi du marathon relais de 284 km entre Paris et Bruxelles, du 1er au 4 Novembre 2019», ont indiqué les organisateurs de cet événement dans un communiqué, soutenant qu'il s'agit d'«une initiative d'un groupe de marathoniens espagnols et sahraouis en solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis et pour l'Indépendance du Sahara occidental». Les prisonniers politiques sahraouis sont soumis aux tortures continues et sont incarcérés principalement sur le territoire marocain, à une distance de 600 à 1300 km de leur pays d'origine (Sahara occidental occupé) et de leurs familles, selon plusieurs rapports d'ONG.
«Ce défi sportif symbolique représente la longue attente du peuple sahraoui pour sa liberté», a-t-on affirmé, soulignant que «le début du marathon relais à Paris vise à donner davantage de visibilité à ce conflit en France qui reste l'Etat qui soutient le plus le Maroc dans l'occupation illégale du Sahara occidental et empêche donc la décolonisation de cette dernière colonie en Afrique». Le point d'arrivée au Parlement européen à Bruxelles «est pour alerter les députés sur les souffrances de ce peuple et la complicité de l'Union européenne qui ne respecte pas les décisions successives de la Cour de justice de l'Union européenne, ni les droits humains fondamentaux de ce peuple», a-t-on ajouté dans le texte.
L'organisation de ce relais qui représente le long chemin de la liberté pendant 4 jours, expliquent les organisateurs, est confiée à la Communauté sahraouie de France et de Belgique en collaboration avec le conseil municipal de Lebrija (Espagne), Centro Alma Deportivo et le site Web porunsaharalibre.org, selon la même source.

Le représentant du Front Polisario à l'ONU s'entretient à New York avec le président du Conseil de sécurité

Le situation générale au Sahara occidental et la position du Front Polisario vis-à-vis des développements du processus de règlement du conflit supervisé par les Nations unies (ONU) ont été au centre des entretiens tenus, lundi soir à New York, entre le représentant du Front Polisario à l'ONU, Sidi Omar et le président en exercice du Conseil de sécurité, Jerry Matthews Matjila. Le rencontre lors de laquelle les deux parties ont abordé la situation générale dans les territoires occupés, a été l'occasion pour le diplomate sahraoui d'informer le chef du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre et représentant permanent de l'Afrique du Sud à l'ONU, de la position du Front Polisario en tant que représentant légitime du peuple sahraoui, concernant les différents développements survenus dans le dossier, notamment ceux ayant trait au plan de paix et au processus de règlement sous l'égide de l'ONU, en vue de mettre fin à la colonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique. Cette rencontre a été tenue au Conseil de sécurité, deux jours avant la plénière du Conseil consacrée à l'adoption du projet de résolution présenté par les Etats-Unis (USA), dans le but de proroger la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), «prévoyant un rejet catégorique du statu quo dans le territoire», selon des sources onusiennes au fait du dossier. Le projet de résolution énonce également «la nécessaire poursuite des efforts consentis par l'ex-envoyé onusien Horst Kohler avant la démission et l'impératif d'entamer des négociations directes sous l'égide du Secrétaire général (SG) en vue de parvenir à une solution pacifique, à même de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination». La rencontre du diplomate sahraoui avec le président du Conseil de sécurité intervient parallèlement aux séances consacrées à l'examen de la cause du Sahara occidental qui prendront fin, ce mercredi 30 octobre.

Le représentant du Polisario s'entretient avec l'ambassadeur sud-africain à l'ONU

La première mouture du projet réitère, à ce propos, le «ferme appui» du Conseil de sécurité aux efforts du secrétaire général et de son prochain émissaire pour le règlement du conflit au Sahara occidental, réaffirmant en outre l'engagement de l'instance suprême de l'ONU à assister les parties au conflit pour parvenir à une solution mutuellement acceptable qui pourvoit l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.
Elle souligne que le règlement de ce conflit de longue date contribuerait à la stabilité de la région. Insistant que le statu quo au Sahara occidental est «inacceptable», le projet américain relève que des progrès dans les négociations sont nécessaires pour améliorer la qualité de vie des Sahraouis sous tous ses aspects. Cette première mouture appelle également les parties au conflit à reprendre les négociations sous les auspices de l'ONU de bonne foi et sans préconditions, en vue de parvenir à une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Les Etats-Unis n'ont pas manqué, par ailleurs, de réitérer l'importance du rôle joué par la Minurso sur le terrain et la nécessité pour la mission onusienne de s'acquitter de son mandat, y compris de prêter assistance au prochain envoyé personnel.
Cette reconnaissance est un rappel du rôle crucial de la Minurso dans le processus de paix, alors que le Maroc continue d'entraver sa liberté d'action. En avril dernier, le SG de l'ONU a également critiqué les entraves à la liberté d'action de la Minurso qui l'ont empêché de prêter assistance à Horst Kohler, alors que ce dernier avait demandé au chef de la Minurso, Colin Stewart, de l'aider à maintenir les contacts avec certains interlocuteurs locaux.

Ahsene Saaid /Ag.

Djibouti

Lancement d'un exercice naval régional «Cutlass Express 2019»

L'exercice naval régional «Cutlass Express 2019» a été lancé, lundi à Djibouti, avec, notamment la participation des marines djiboutienne, ougandaise, somalienne et soudanaise, dans le cadre de la lutte contre la piraterie et le terrorisme maritimes, ont rapporté, ce mardi, des médias. Organisé par le commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (AFRICOM), Cutlass Express, qui en est à sa huitième édition, regroupe chaque année les pays africains ayant une façade maritime sur l'océan Indien. Son objectif principal est de renforcer les moyens communs de lutte de ces pays contre toutes les activités illégales en mer, mais aussi la lutte contre la menace constante que constituent la piraterie et le terrorisme maritimes. L'exercice Cutlass Express 2019, qui se déroule en Tanzanie, aux Seychelles et à Djibouti dans le cadre de la lutte contre la piraterie, a également réuni plusieurs autres pays, dont les Etats-Unis, la France, la Grèce, la Géorgie, l'Egypte, le Kenya, le Mozambique, la Tanzanie, les Seychelles et l'île Maurice.

Indonésie

10 morts dans les émeutes post-élection

Dix personnes, dont plusieurs adolescents, ont été tuées au cours des émeutes qui ont suivi l'élection présidentielle cette année en Indonésie, a indiqué, ce mardi, la Commission nationale des Droits de l'Homme, dénonçant des violences policières, mais sans désigner explicitement les responsables des meurtres. La plupart des dix victimes ont succombé à des blessures par balle au cours d'émeutes à Jakarta et sur l'île de Bornéo au mois de mai et quatre d'entre elles étaient encore mineures, précise le rapport de la commission Komnas HAM, de son nom indonésien. La commission a appelé la police à retrouver les «auteurs» estimant que ces derniers étaient «entraînés, organisés et professionnels», mais sans désigner explicitement de coupables. La commission a dénoncé la force disproportionnée utilisée par la police contre les manifestants, dont certains étaient mineurs. La police de Jakarta, qui a maintenu ne pas avoir utilisé de balles réelles pendant les émeutes, mais des balles en caoutchouc, n'a pas souhaité commenter le rapport dans l'immédiat, selon un porte-parole. Les partisans du candidat battu à la présidentielle, Prabowo Subianto, sont descendus dans la rue après l'annonce de la victoire officielle du président sortant Joko Widodo au cours de manifestations qui ont dégénéré en émeutes en mai. La police a arrêté 465 personnes au cours de deux nuits d'affrontements qui ont paralysé le centre de la capitale Jakarta et fait, outre dix morts.

Ukraine

Kiev annonce le retrait de ses troupes dans la région orientale de Lougansk

L'Ukraine a annoncé, ce mardi, le début du retrait de ses troupes et de celles des séparatistes dans un secteur clé de la ligne de front dans la région orientale ukrainienne de Lougansk. «Le processus du désengagement a commencé des deux côtés (...) près de la localité de Zoloté-4», a déclaré l'armée ukrainienne dans un communiqué, relayé par des médias. Attendue depuis des semaines mais maintes fois repoussée en raison des échanges de tirs dans cette zone, cette opération prévoit que les armées des belligérants reculent simultanément de leurs positions en vertu d'un accord signé en 2016, mais qui n'avait alors pas été appliqué. Cette idée a provoqué ces dernières semaines de vives protestations à Kiev, notamment de la part de ceux qui ont participé à la guerre contre les séparatistes. Une organisation nationaliste a même déployé ses militants à Zoloté pour empêcher un éventuel recul des troupes ukrainiennes dans cet endroit. Le recul de troupes à Zoloté et dans deux autres secteurs de la ligne de front est une condition préalable posée par la Russie pour le déroulement à Paris d'un sommet dit de format de Normandie avec participation des présidents russe, ukrainien, français et de la chancelière allemande pour relancer le processus de paix dans l'est de l'Ukraine. L'Ukraine est en proie depuis plus de cinq ans à un conflit militaire avec les séparatistes qui a fait près de 13.000 morts.

Egypte

13 terroristes présumés tués lors d'une opération sécuritaire au Nord-Sinaï

Treize terroristes présumés ont été tués dans une opération des forces de sécurité égyptiennes dans le nord de la péninsule du Sinaï, a annoncé, ce mardi, le ministère de l'Intérieur égyptien dans un communiqué. La police égyptienne a lancé un assaut contre une ferme abandonnée d'Al Arich, la capitale du Nord-Sinaï, et un échange de tirs s'est produit, précise la même source. Des armes et explosifs ont été découverts, selon le communiqué qui ne précise pas la date de l'opération. L'Egypte a lancé en février 2018 une vaste opération antiterroriste, en particulier dans le nord du Sinaï. Selon des chiffres officiels, 750 terroristes présumés ont été tués dans le cadre de cette opération, ainsi que 60 soldats.

Liban

Le gouvernement Hariri présente sa démission

Le Premier ministre libanais, Saad Hariri, a annoncé lors d'une conférence de presse sa démission, mardi 29 octobre, au 13e jour d'un soulèvement populaire marqué par de nouveaux heurts dans les rues de Beyrouth.

Le pouvoir n'avait fait jusqu'à présent aucune concession significative face à la colère populaire déclenchée, le 17 octobre, par l'annonce d'une taxe sur les appels via la messagerie WhatsApp. Ce nouvel impôt a été annulé, mais la colère n'est pas retombée, la foule réclamant une démission en bloc d'un gouvernement jugé incompétent et corrompu.

Lors d'une brève allocution télévisée Saad Hariri souligne

«Je me rends au Palais de Baabda pour présenter la démission du gouvernement au président de la République», a déclaré Hariri lors d'une brève allocution télévisée, accueillie par les vivats de la foule qui l'écoutait en direct sur les lieux de rassemblement.
Les manifestations inédites ont été déclenchées le 17 octobre par l'annonce d'une taxe sur les appels via la messagerie WhatsApp. Ce nouvel impôt a été annulé mais la colère n'est pas retombée, la foule réclamant une démission en bloc d'un gouvernement jugé «incompétent» et «corrompu». Lors d'un discours télévisé le 21 octobre, Hariri avait annoncé un plan de réformes, qui n'avait pas convaincu les foules : mesures contre la corruption, budget sans nouveaux impôts, programme de privatisations pour lutter contre le dysfonctionnement des services publics, aides en faveur des plus défavorisés. De son côté, le Président Michel Aoun avait évoqué le 24 octobre la possibilité d'un remaniement ministériel qui ne s'est pas concrétisé en raison de «divisions internes» au sein du gouvernement.

Syrie

L'ouverture de discussions sur la Constitution est un «signe d'espoir»

L'émissaire de l'ONU pour la Syrie, Geir Pedersen, a exprimé, lundi, l'espoir que la réunion prévue mercredi à Genève du comité chargé de réviser la Constitution syrienne ouvre la voie à un processus politique dans ce pays. «Je crois vraiment que le lancement du Comité constitutionnel doit être un signe d'espoir pour le peuple syrien qui a tant souffert», a déclaré Geir Pedersen, avant la réunion prévue mercredi à Genève (Suisse). L'ONU a annoncé le mois dernier la formation de ce comité de 150 membres, répartis de façon équitable entre des représentants du gouvernement syrien, de l'opposition et de la société civile. Pedersen a souligné que la formation de ce comité «marque le premier accord politique entre le gouvernement de Syrie et l'opposition». «Cela pourrait ouvrir la voie à un processus politique plus large», a-t-il dit. L'émissaire spécial devait encore s'entretenir, ce mardie avec les ministres des Affaires étrangères de la Russie et de l'Iran et avec celui de la Turquie, pays garants du processus d'«Astana» pour la Syrie. Après la cérémonie de lancement officiel du comité chargé de réviser la Constitution syrienne, prévue pour durer deux jours, un groupe réduit de 45 personnes représentant les trois composantes commencera à travailler sur la constitution. M. Pedersen a indiqué que le but de ces discussions était de parvenir à un consensus sur tous les sujets. Afin d'éviter qu'un camp «dicte» son choix aux autres, il est prévu que tout changement obtienne au moins 75% des voix. L'émissaire spécial a précisé qu'aucune date n'avait été fixée pour la fin des discussions, mais a insisté sur le fait que les parties avaient convenu de «travailler rapidement et de façon continue». Il a reconnu que «le Comité constitutionnel a lui seul ne peut pas et ne pourra pas résoudre le conflit syrien». Il doit «être accompagné d'autres mesures concrètes», a-t-il dit, en appelant, notamment les deux parties à libérer les détenus et les personnes enlevées, en particulier les femmes et les enfants.

● Ankara nie avoir utilisé du phosphore lors de son opération en Syrie

En affirmant ne posséder «aucune arme chimique ou toute autre arme interdite», la Turquie a rejeté les accusations portées contre elle par une responsable kurde, selon laquelle, lors de l'opération «Source de paix» en Syrie, la partie turque avait utilisé du phosphore. L'ambassadeur turc à Moscou, Mehmet Samsar, cité par l'Agence Sputnik, a qualifié de «désinformation d'organisations terroristes» les accusations des Forces démocratiques syriennes qui avaient dénoncé l'utilisation par la Turquie de phosphore dans le cadre de son offensive en Syrie. «Nous rejetons ces déclarations et cette diffamation et, comme nous l'avions déjà annoncé à diverses occasions, les forces armées turques n'ont aucune arme chimique ou toute autre arme interdite», a-t-il fait savoir. Le diplomate a rappelé qu'en étant signataire de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques depuis 1997 et de tous les documents internationaux dans le domaine de la prévention, de la prolifération et du contrôle des armes chimiques, la Turquie remplit «toutes ses obligations dans ce cadre».
L'Organisation pour l'interdiction des armes chimique a confirmé l'absence d'une quelconque enquête en lien avec ces déclarations, affirmant que leur véridicité n'avait pas été confirmée, a rajouté l'ambassadeur. Ilham Ahmed, présidente du Conseil démocratique syrien, bras politique des Forces démocratiques syriennes, avait auparavant déclaré au Congrès américain que la Turquie avait utilisé du phosphore lors de son opération militaire Source de paix dans le nord de la Syrie. Mardi 22 octobre, le président turc, Recep Tayyip Erdogan a annoncé la fin de l'offensive contre les milices des Unités de protection du peuple (YPG), organisation considérée comme terroriste par Ankara. L'opération «Source de paix» avait été annoncée le 9 octobre par le chef de l'Etat turc. Moscou et Ankara ont par ailleurs convenu de contrôler ensemble la majeure partie de cette zone frontalière. Le retrait des unités kurdes et de leurs équipements de la zone devrait être achevé «dans les 150 heures» qui suivront le mercredi 23 octobre à midi, selon le mémorandum russo-turc.

Koweït

L'émir de Koweït juge «inacceptable» la poursuite de la crise du Golfe

L'émir de Koweït, cheikh Sabah Al Ahmad Al Sabah, a jugé «inacceptable», ce mardi, la poursuite de la crise du Golfe qui oppose l'Arabie saoudite et ses alliés au Qatar. «La poursuite du différend entre nos frères du Conseil de coopération du Golfe (CCG) est devenue inacceptable et intolérable», a déclaré l'émir à l'ouverture d'une nouvelle session du Parlement koweïtien. Il a estimé que ce différend «menace les acquis» du CCG, et appelé les pays membres de cet ensemble à «transcender immédiatement leurs divergences et à raffermir leur unité». L'émir de Koweït a tenté en vain dans les mois qui ont suivi le déclenchement de la crise du Golfe à réconcilier le Qatar avec ses voisins.
Le 5 juin 2017, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn et l'Egypte ont rompu leurs relations diplomatiques avec le Qatar et lui ont imposé un blocus économique. Ils ont alors accusé Doha de soutenir des groupes armés, ce qu'elle dément, lui reprochant également de ne pas prendre assez de distance avec l'Iran.
Le discours devant le Parlement marque la première activité politique de l'émir de Koweït, âgé de 90 ans, depuis son séjour médical aux Etats-Unis commencé en septembre. Cheikh Sabah a regagné le 16 octobre son pays après des examens médicaux aux Etats-Unis aux résultats «positifs», selon les médias koweïtiens. Cheikh Sabah dirige le Koweït, riche pays pétrolier du Golfe, depuis janvier 2006 lorsqu'il a succédé à son frère, le défunt cheikh Jaber Al Ahmad Al Sabah.

Tunisie

Chahed ordonne une intervention «en urgence» suite aux Intempéries

Le chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, a ordonné une intervention «en urgence», au lendemain des intempéries qui se sont abattues sur le gouvernorat de l'Ariana, et également le constat des dégâts occasionnés aux infrastructures dans plusieurs régions du pays, a rapporté, ce mardi, l'agence tunisienne TAP.

Lors d'une séance de travail ministérielle consacrée au suivi de la situation après les pluies diluviennes qui se sont abattues dimanche soir jusqu'à l'aube de lundi, sur le gouvernorat de l'Ariana, Chahed «a donné des instructions pour intervenir en urgence pour la réparation des routes endommagées et évacuer les eaux de pluies» qui ont envahi les maisons. Soulignant la nécessité d'augmenter la fréquence des bulletins de suivi pour mieux informer sur les évolutions météorologiques, le chef du gouvernement a, par ailleurs, jugé «nécessaire» la poursuite des opérations de curage des oueds et de nettoyage des cours d'eau. Il a aussi ordonné le maintien des Commissions régionales de lutte contre les catastrophes, appelant les gouverneurs et les délégués à l'accompagnement nécessaire aux familles défavorisées au niveau des zones montagneuses et difficiles d'accès, et assurer le transport aux personnes aux besoins spécifiques ou atteintes de maladies chroniques vers les hôpitaux régionaux. «Tous les moyens humains et matériels, notamment les services de la protection civile et de la sécurité routière, ont été mobilisés, afin de faire face à ces intempéries et protéger la vie des citoyens», a fait savoir de son côté, le ministre de l'Intérieur, Hichem Fourati, cité par la TAP, appelant les Tunisiens à faire preuve de vigilance et à éviter les déplacements non nécessaires. De son côté, le ministre de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Selmi, a insisté sur la coordination des efforts afin d'éviter le risque d'inondations, d'autant plus que ces pluies devaient se poursuivre ce mardi, dans les régions du Sahel, et mercredi, dans le sud du pays (Médenine, Djerba). Le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Samir Taieb a réitéré quant à lui, l'appel à la vigilance notant que les précipitations attendues seront très intenses dans un court laps de temps. Taieb a rassuré sur la disposition des autorités centrales et régionales à intervenir à temps pour limiter les dégâts, soulignant qu'un plan d'urgence a été mis en place à cette fin et qu'un plan à moyen et long termes est aussi fixé vu que ces perturbations sont devenues récurrentes avec les changements climatiques. Lundi, il a annoncé que le Fonds des catastrophes naturelles d'indemnisation des dégâts causés aux agriculteurs et pêcheurs par les catastrophes naturelles, «est maintenant opérationnel» La mise en œuvre de ce Fonds inscrit, depuis 2018, dans la loi des finances, a ainsi été concrétisée avec la signature de deux accords entre la Caisse tunisienne d'assurances mutuelles agricoles (CTAMA) et les ministères de l'Agriculture et des Finances. «Le taux d'indemnisation maximum est fixé à 60% de la valeur du produit ou des dépenses de production déclarées», a fait savoir Taieb qui intervenait à l'occasion d'une journée d'information consacrée au lancement officiel du fonds des catastrophes naturelles. Outre la mobilisation de la protection civile et également de la population tunisienne, des militaires se sont déplacés vers les localités sinistrées de l'Ariana au Grand Tunis, selon le ministère de la Défense nationale et ce, à l'issue de la réunion de la commission régionale de lutte contre les catastrophes naturelles de l'Ariana. Selon l'Institut national de la météorologie (INM), les quantités de pluie varient entre quatre et 95 millimètres, ce qui a entraîné des inondations au niveau des maisons et des routes à l'Ariana-Ville, Raoued, Ettadhamen et la Soukra. D'après l'INM, des perturbations météorologiques étaient attendues lundi soir et mardi avec une persistance d'un temps pluvieux et orageux sur la plupart des régions, et surtout sur le sud-est et les côtes-est.

Les ministres de la Défense et des Affaires étrangères démis de leurs fonctions

Les ministres tunisiens de la Défense, Abdelkrim Zbidi, des Affaires étrangères, Khémaies Jhinaoui, et le secrétaire d'Etat en charge de la diplomatie économique, Hatem Ferdjani, ont été démis de leurs fonctions, ont annoncé, ce mardi, les services du chef du gouvernement, dans un communiqué, repris par l'agence TAP. Selon les décisions prises par le chef du gouvernement en concertation avec le président de la République, Kais Saied, l'actuel ministre de la Justice, Karim Jamoussi, est désigné à la tête du ministère de la défense par intérim, alors que Sabri Bachtobji, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères est chargé de la gestion des affaires du département conformément aux textes juridiques en vigueur. Le communiqué de la présidence du gouvernement a, en outre, a précisé que ce remaniement a été décidé conformément aux dispositions des articles 89 et 92 de la Constitution.

Burundi

Vague d'arrestations dans un fief de l'opposition

Une vingtaine de responsables locaux du Conseil national pour la liberté (CNL), un des principaux partis d'opposition du Burundi, ont été arrêtés depuis vendredi pour tentative d'assassinat, a déclaré, ce mardi, le parti. Jeudi soir, un administrateur dans les collines surplombant l'Est de Bujumbura avait été blessé par balle dans le dos par un agresseur non identifié qui était parvenu à prendre la fuite, selon une source administrative et des habitants des environs, cités par l'AFP. «Vendredi, 16 cadres locaux du parti, dont Sinzirwanumwe, membre du bureau politique du CNL et son fils collégien, Juvénal Nzopfabarushe, président du CNL dans la commune de Kanyosha et Philbert Mbonihankuye qui dirige le CNL sur la colline de Muyira, ont été arrêtés pour tentative d'assassinat», a le représentant du CNL à l'international, Aimé Magera, qui vit en exil en Belgique, cité par la même source. «Samedi, trois autres responsables locaux du CNL ont été arrêtés pour le même motif, avant que les 19 ne soient inculpés pour tentative d'assassinat et écroués à la prison de Mpimba dimanche», a-t-il poursuivi. Quatre autres responsables ont selon lui été appréhendés à leur tour dimanche. Selon des témoins sur place, toutes ces arrestations ont été réalisées par des agents du très redouté Service national de renseignements (SNR) qui dépend directement du président Pierre Nkurunziza et des Imbonerakure, la ligue des jeunes du parti au pouvoir que l'ONU qualifie de milice. Ces arrestations ont été confirmées à la presse locale par la gouverneure de la province de Bujumbura rural (ouest) Nadine Gacuti, qui s'est voulue rassurante : «C'est un simple travail de recherche de suspects et non une purge, nous demandons à la population de rester sereine». Mais pour le responsable du CNL, «c'est clair, le pouvoir en profite pour purger la région de tous les dirigeants locaux du CNL car Bujumbura rural est notre fief historique», à sept mois des élections générales dans le pays. Depuis plusieurs jours, le parti de l'ancien chef rebelle et ancien candidat à la présidentielle Agathon Rwasa dénonce une recrudescence de violences à son égard - destruction de permanences locales, passages à tabac collectifs, arrestations arbitraires et assassinats - après une période d'accalmie consécutive à un appel à la tolérance lancé par le parti au pouvoir il y a plus d'un mois. Des élections générales sont prévues en mai 2020 au Burundi. Le Président Nkurunziza a indiqué qu'il ne se représenterait pas. Le Burundi est en crise depuis que ce dernier avait annoncé en avril 2015 sa candidature à un troisième mandat controversé. Il avait été réélu en juillet de la même année. Les violences et la répression qui ont accompagné la crise auraient fait au moins 1200 morts et déplacé plus de 400 000 personnes entre avril 2015 et mai 2017, selon les estimations de la Cour pénale internationale, qui a ouvert une enquête.

Etats-Unis

Les sanctions américaines pèsent sur la santé des Iraniens

Les sanctions économiques imposées par les Etats-Unis à l'Iran font peser une menace sur la santé de sa population en limitant radicalement sa capacité à importer des médicaments, a déploré, ce mardi, l'ONG Human Rights Watch (HRW).
«Les responsables de l'administration (américaine) assurent qu'ils sont aux côtés du peuple iranien, mais le dispositif excessif et contraignant des sanctions américaines nuit au droit des Iraniens à la santé, y compris à un accès à des médicaments vitaux», a relevé la directrice pour le Moyen-Orient de l'HRW, Sarah Leah Whitson. «La vaste toile des sanctions américaines a conduit des banques et des sociétés à se retirer du commerce lié à l'humanitaire avec l'Iran, laissant les Iraniens ayant contracté des maladies rares ou complexes dans l'incapacité de recevoir les médicaments ou le traitement dont ils ont besoin», a poursuivi Whitson. HRW a rendu public, mardi, un rapport de 47 pages sur le sujet, dans lequel ce régime de sanctions est qualifié de «cruel». L'Iran produit 96% des médicaments que consomme sa population mais importe plus de la moitié des matières premières entrant dans leur composition, selon le Syndicat iranien des industries pharmaceutiques.
Ce pays doit également acheter à l'étranger ceux nécessaires aux patients atteints de maladies rares. Les autorités américaines affirment pour leur part, que les exportations vers l'Iran de produits alimentaires, de médicaments et d'autres biens considérés comme humanitaires ne sont pas interdites, mais la plupart des entreprises évitent de commercer avec ce pays, de peur de représailles de la part du Trésor américain. Washington s'est unilatéralement retiré en 2018 de l'accord international encadrant le programme nucléaire iranien.

Corée du Nord

Pyongyang appelle Washington à abandonner sa politique «hostile»

Le président de l'Assemblée populaire suprême de Corée du Nord, Choe Ryong-hae, a exhorté les Etats-Unis à abandonner leur politique «hostile» à l'égard de Pyongyang avant d'engager des pourparlers sur la dénucléarisation, affirmant que la situation actuelle autour de la péninsule coréenne se trouve «à un carrefour critique», a rapporté, ce mardi, la presse officielle nord-coréenne. Dans un discours prononcé lors du 18e Sommet des pays membres du Mouvement des Non-alignés (MNA), tenu à Bakou en Azerbaïdjan les 25 et 26 octobre, le numéro deux de la Corée du Nord a également «reproché à la Corée du Sud de s'appuyer sur des parties extérieures pour des questions transfrontalières et le chef de file de l'amélioration des relations intercoréennes», a rapporté l'agence de presse nord-coréenne KCNA. «La situation dans la péninsule coréenne est à la croisée des chemins, soit vers une paix durable soit vers une nouvelle crise», a déclaré Choe, ajoutant qu'un an s'est écoulé depuis l'adoption de la déclaration commune entre la Corée du Nord et les Etats-Unis du 12 juin, mais les relations entre les deux pays ne s'améliorent pas et la situation dans la péninsule coréenne est toujours plongée dans le cercle vicieux de l'escalade de la tension». Choe a évoqué l'accord conclu à Singapour entre le dirigeant nord-coréen, Kim Jong-un et le président américain, Donald Trump, qui a abouti à un accord engageant le Nord à «œuvrer» pour la dénucléarisation complète de la péninsule coréenne en échange de garanties de sécurité américaines.
La Corée du Nord et les Etats-Unis ont repris les négociations sur le nucléaire plus tôt ce mois-ci, après une impasse depuis l'échec du Sommet de Hanoï en février. Pyongyang a récemment lancé un appel pour que Washington présente une proposition «acceptable» avant la fin de cette année, délai que Kim a fixé lors de son discours politique d'avril.

Ahsene Saaid /Ag.

Quotas CKD/SKD

«Le cas Renault Algérie ne présente pas de problème particulier», souligne Tamazirt

Le cas de l'entreprise de montage automobile Renault Algérie «ne présente pas de problème particulier» concernant les modalités de quotas des kits CKD/SKD, a indiqué, ce mardi à Alger, la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamila Tamazirt.

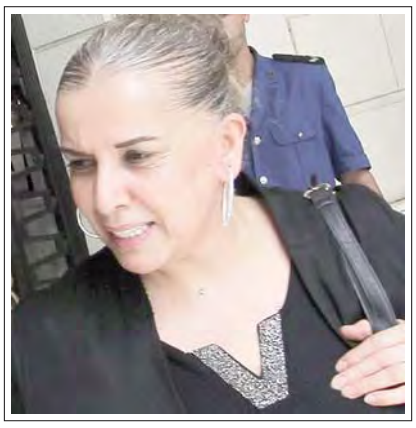

«Renault ne présente pas de problème particulier, le dossier se présente de façon très conforme», a-t-elle fait savoir, lors d'un point de presse en marge de la cérémonie de signature d'une convention entre les groupes publics Sonelgaz et IMETAL. Rappelant que l'Etat est actionnaire à hauteur de 51% de cette entreprise, la ministre a indiqué qu'une séance de travail avait récemment réuni les représentants du ministère et ceux de Renault Algérie au cours de laquelle a été évoqué le sujet du taux d'intégration nationale, notamment pour l'année 2020. Rappelant les nombreux avantages accordés par l'Etat en matière d'exonérations fiscales et de droits de douanes, Djamila Tamazirt, a affirmé que ces avantages doivent se traduire par «une plus grande intégration nationale, générant de la croissance et de la création d'emplois, ainsi qu'un développement du tissu de sous-traitants locaux». Pour rappel, Renault Algérie avait récemment éloigné la fermeture de son usine d'Oran, faisant savoir que ses stocks de kits CKD/SKD, allaient s'épuiser à compter de novembre prochain. Concernant la modalité de payement des fournisseurs dans un délai de 3 à 9 mois, la ministre a estimé que «la relation de crédit fournisseur par rapport à un partenaire fidélisé ne poserait pas problème en cas de paiement sur neuf mois». Le crédit fournisseur et le crédit client doivent être, a-t-elle poursuivi, «négociés entre les opérateurs économiques», ajoutant que la formule de paiement sur 9 mois a été retenue par le gouvernement pour cibler la préservation des réserves de change du pays. Tamazirt a, cependant, souligné que «cette disposition n'est pas rigide», et qu'une évaluation sur le terrain sera effectuée suite à sa mise en œuvre et pourrait aboutir, si nécessaire, à un réexamen de cette disposition.

N. I.

Développement local - CapDel

Une enveloppe de 70 millions de dinars octroyée au profit de 11 projets associatifs pilotes

Un montant de 70 millions de dinars a été octroyé, hier à Alger, à 11 projets associatifs pilotes dans le cadre de la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local (CapDel), piloté par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire en collaboration avec l'Union européenne (UE) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). C'est au cours d'une cérémonie officielle, qui a vu la présence des représentants des ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de la Délégation de l'UE à Alger et du PNUD, que les conventions de subventions ont été remises aux associations bénéficiaires.
Le choix de ces 11 projets s'est effectué à l'issue d'un «long processus» de sélection qui a concerné au départ 124 associations à travers le territoire national, a affirmé le directeur du CapDel, Mohamed Dahmani, précisant que le financement est échelonné sur trois tranches de 4 à 7 millions de dinars par association. Les projets retenus portent ainsi sur des secteurs divers, dont l'agriculture, l'artisanat, le patrimoine, la santé, l'environnement et le tourisme, définis par les promoteurs de ce programme comme «prioritaires pour le développement local» et en «cohérence avec les potentialités, la vocation et les défis des territoires des communes pilotes». Dahmani a souligné, à l'occasion, que les projets soutenus «reflètent aussi la vision stratégique des pouvoirs publics en matière de développement inclusif, intégré et participatif, basée sur la contribution de tous les acteurs locaux (élus, administration locale, organisations de la société civile, entreprises économiques, jeunes et femmes). Répondant à un appel à manifestation d'intérêt destiné aux associations faisant partie de 10 communes pilotes, les projets financés ont été approuvés après une série de sessions de formations au profit de leurs promoteurs, dispensées par des experts italiens de la fédération des collectivités locales de la région d'Ombie, a-t-on ajouté.
Le comité de sélection, comprenant des représentants des trois partenaires du CapDel (Intérieur, UE et PNUD), a pris en compte dans ce choix des critères préétablis et éligibles au financement pour la mise en œuvre du programme de développement des communes pilotes, a fait savoir, de son côté, Sébastien Vauzelle, conseiller technique principal du CapDel. Vauzelle a présenté la liste détaillée des projets associatifs ayant bénéficié de la subvention, assurant que 9 projets ciblent prioritairement les femmes et les deux autres concernent la jeunesse issue de plusieurs communes, dont El Khroub (Constantine) et d'Ouled Ben Abdelkader (Chlef). Parmi ces projets catalyseurs, on peut citer celui porté par l'association «Amel el Hayet» des maladies cancéreuses de la commune de Ghazaouet (Tlemcen). Celle-ci a mis en place un atelier de travaux artisanaux et traditionnels (couture, vannerie et tricotterie) au bénéfice de 50 femmes en condition de vulnérabilité, qui ambitionnent de valoriser et de faire connaître leurs produits à l'échelle locale et nationale. Le CapDel a profité aussi à 32 jeunes de la ville nouvelle de Ali-Mendjeli de Constantine, qui ont participé à des stages dans le domaine de la santé communautaire, dans le cadre d'un programme intitulé «Ma ville santé». Au sud du pays, l'Association des droits de l'enfant, de l'adolescent et de la femme artisane (ADEAFA) de Timimoun (Adrar) a décroché, quant à elle, un soutien pour son projet «Couleurs de Timimoune» portant sur la valorisation des jeunes et des femmes du Gourara à travers la formation et le développement de la production artisanale. Inscrit dans l'esprit de soutien à la démocratie participative et des réformes au plan de la gouvernance des collectivités locales, engagées par le ministère de l'Intérieur, le CapDel est cofinancé par trois partenaires, à hauteur de 10 millions d'euros, dont 2,5 millions ont été octroyés par le gouvernement algérien, 7,7 millions par l'UE et 170000 euros par le PNUD.

T. M.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE CHÉRAGA
COMMUNE DE AÏN BENIAN
NIF : 097 54 23 99 60 47 04

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article **65** du décret présidentiel n° : 15/247 du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service publique , le président de l'APC de Ain Benian informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales **N°20** paru dans les quotidiens nationaux **l'écho d'Algérie** en date du :**16/09/2019** et le BOMOP concernant les projets cité dans le tableau ci-dessous et vu le procès verbal de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres est attribuées provisoirement a l'entreprise répondant aux normes exigées dans le cahier des charges, comme suit :

Projet	Entreprise	Montant DA/TTC	Note technique	Délais	Obs
Réalisation de 02 jets d'eau à El Djamila Et Bouroua Si Lounes Ain Benian.	EURL ALFA BUILDING NIF : 000116001579111	17.829.071,47	47,33	04 mois et 15 jours	/

Le service contractant invite les soumissionnaires à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la parution de l'attribution provisoire.
À prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
Les soumissionnaires non retenus se considérant lésés, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés, conformément a l'article 82 du décret présidentiel n° : 15/247 du : 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première date de parution, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ,la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'Echo d'Algérie : 30/10/2019 **Anep : 1916 023 064**

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ADRAR
WILAYA DÉLÉGUÉE TIMIMOUN
DAIRA DE CHAROUINE
COMMUNE DE CHAROUINE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 72 du décret présidentiel n°:15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, le président de l'assemblais Communale de la Commune Charouine porte à la connaissance des soumissionnaires participant à L'appel d'offre ouverte avec exigence de capacité minimale N°: 07 / 2019 qui paru dans la presse national et le BOMOP. Qu'a l'issue des évaluations des offres. Le projet: RENOVATION ET EXTENSION RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIQUES A TRAVERS LES KSOUR DE LA COMMUNE AVEC DES LAMPES LED est attribué provisoirement à :

Entreprise	La note technique	Montant	Délais	Observation
ETBH FERHAT HADJ YOUSSEF ABDESSAMED	34/40	16.544.020,00 DA	45 jours	Moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de marches publiques de la commune de Charouine. Dans le s(10) dix jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse national et le BOMOP et ce. En application de l'article N° 82 du décret présidentiel n°:15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public

L'Echo d'Algérie : 30/10/2019 **Anep : 1916 023 068**

Sudoku

1			9	2	5		4	7
	3							9
				3				
2	7	8		9				
	5				8			3
		4				9	1	
	9		5			8		
								2
6			1		2			

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9

10	11	12	13 G	14 H	15

16 V	17 B	18 M	19 X

6	5	7	1	1	7	6	3	5	■	1	7	8	7	
5	9	10	7	■	11	5	10	11	7	9	12	2	10	
■	5	■	11	1	12	6	12	9	3	5	4	4	5	
1	12	11	9	12	4	■	6	5	13	6	5	9	■	
12	10	8	2	10	5	4	■	6	12	7	11	■	8	
5	9	12	6	5	■	3	14	4	7	10	■	8	7	
15	5	1	7	10	10	5	■	12	11	2	4	5	6	
11	■	12	4	5	■	11	2	10	■	15	7	6	15	
■	16	2	■	■	4	■	1	■	8	2	12	9	5	
1	7	10	■	6	5	11	1	4	5	10	15	12	6	
2 O	10	■	17	12	11	9	6	2	9	11	■	9	5	
3 U	10	12	5	18	5	■	12	17	2	■	11	3	■	
4	5	10	9	5	■	1	18	■	12	18	12	15	5	
5	■	8	5	6	3	4	5	5	10	■	11	5	9	
■	17	7	4	■	11	3	11	11	5	19	■	11	7	

Pêle-mêle

ACEREE
ADROIT
ARCHE
ATROCE
ATTIRE
BARRE
BLESSEE
COMMERE
DALLANT
DEFLORE
DICTION
ECIMER
HAMECON
MENDIE
PLANER
REMORDS
SHORT
TIGREE
TRACOIR

E	C	I	M	E	R	D	M
T	R	O	H	S	E	A	E
P	N	C	M	F	E	T	N
L	R	A	L	M	R	T	D
A	S	O	L	A	E	I	I
N	R	D	C	L	C	R	E
E	C	O	R	T	A	E	E
R	I	T	I	O	R	D	A
R	N	O	C	E	M	A	H
A	N	T	I	G	R	E	E
B	L	E	S	S	E	E	R

E	S	O	U	R	I	R	E
G	R	A	N	D	E	R	A
A	G	A	D	G	E	T	R
D	D	E	R	R	T	E	I
I	A	E	I	A	I	C	M
V	T	T	C	P	R	A	E
O	E	H	M	O	I	C	L
R	E	O	Y	N	R	H	B
C	P	A	A	O	A	U	C
E	N	T	U	O	T	A	M
T	E	E	C	U	D	A	C

ATOUT
ATTACHE
BLEMI
CADUCEE
CHIPIE
CROYANT
DATEE
DECORUM
DIVORCE
ECROUE
GADGET
GRANDE
MAINATE
POMPIER
REGRET
RETIRER
SOURIRE
TARIR
VIDAGE

Mots fléchés

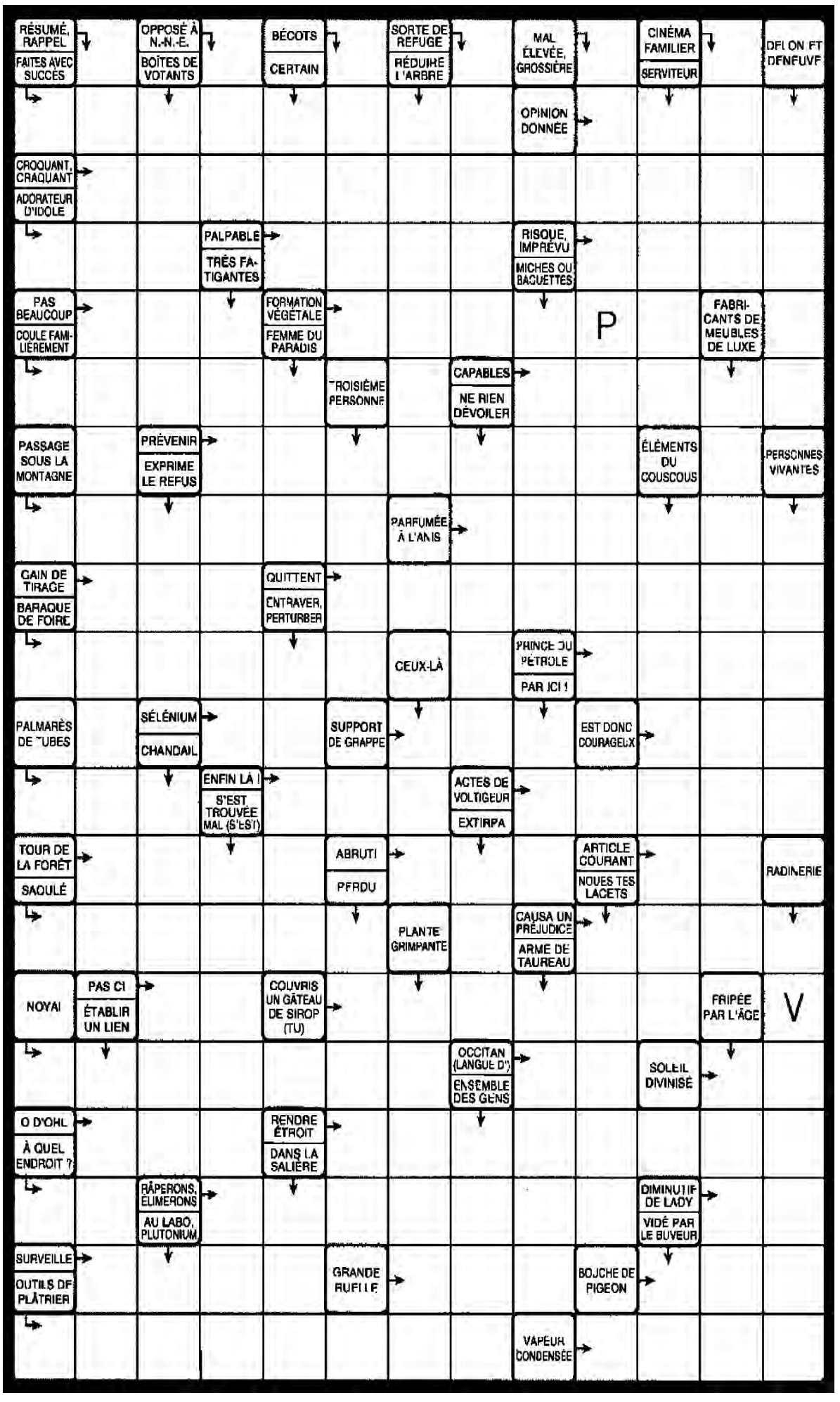

Solutions

Mots codés

Mots fléchés

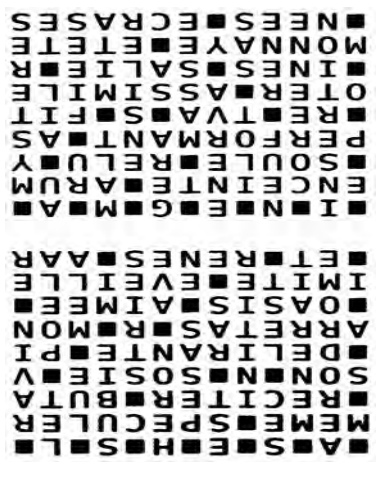

Sudoku

6 4 3	1 8 2	7 9 5
8 1 5	6 7 9	4 3 2
7 9 2	5 4 3	9 8 1
3 6 4	2 5 7	9 1 8
9 5 1	4 6 8	2 7 3
2 7 8	3 9 1	6 5 4
5 2 9	7 3 4	1 8 6
4 3 7	8 1 6	5 2 9
1 8 6	9 2 5	3 4 7

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

TF1

22h50 : New York Unité Spéciale

Stone prend un verre dans un bar lorsqu'une femme le gifle en l'accusant de l'avoir agressée. Il se réveille le lendemain sans aucun souvenir de la veille.

.4

22h20 : Animaux trop mignons

Pourquoi certains animaux ont-ils un tel succès auprès des hommes et quelles sont les raisons scientifiques qui les rendent si mignons à leurs yeux ?...

.5

22h25 : C dans l'air

«C dans l'air» donne les clés pour comprendre dans sa globalité un événement ou un sujet de première importance, en permettant aux téléspectateurs d'intervenir dans le débat...

arte

20h55 : La passion Van Gogh

Devant remettre une lettre au frère de Van Gogh qui vient de se suicider, le fils d'un facteur part à la découverte de l'œuvre et des fêlures du peintre...

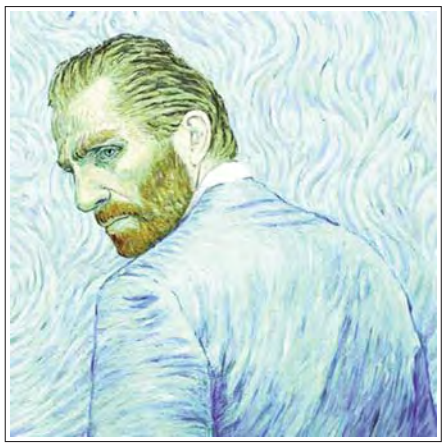

CANAL+

22h35 : Overlord

La veille du Débarquement en Normandie, de jeunes soldats découvrent un laboratoire secret où les nazis pratiquent des expériences surnaturelles...

6ter

21h05 : Storage Wars

Les acheteurs retournent à Mission Hills en Californie, un bon quartier pour dénicher des objets rares, mais la concurrence est rude et Mark est de retour...

RTL9

22h40 : En pleine tempête

Un marin se lance avec son équipage dans une dernière campagne de pêche, sans savoir que le plus terrible cyclone du XXe siècle l'attend sur le retour...

C STAR

22h40 : Code 211

Un policier tombe par hasard sur des braqueurs de banque surarmés qui tiennent les employés d'une agence en otages: il tente aussitôt d'intervenir...

W9

21h05 : Enquêtes criminelles

Le maçon serait-il le coupable idéal ? Le 18 juin 2013, Monique Sire, inquiète de ne pas parvenir à joindre sa fille Amandine, se rend chez elle. Elle découvre une maison vide...

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

CAN 2020 de futsal - Libye-Algérie ce soir au Caire

Mission difficile pour les Verts

La sélection algérienne de futsal (messieurs) affrontera son homologue libyenne, ce mercredi (18h00 algériennes) au Caire (Egypte), en match retour des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2020), avec l'espoir d'arracher le ticket gagnant malgré un retard de trois buts.

La mission des Verts s'annonce très difficile après la défaite (2-5) lors du match aller disputé samedi dernier à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). L'entraîneur de la sélection algérienne, Nordine Benamrouche, a estimé que «la qualification n'est pas encore perdue», assurant que son équipe «va jouer ses chances à fond» pour remonter ce retard de trois buts. De son côté, l'entraîneur libyen Abdelbasset Mohamed Naas a indiqué que le score de la rencontre aller ne reflète par le niveau de l'équipe algérienne, soulignant qu'il faudra «rester vigilant» pour assurer la qualification à la CAN-2020.

La mission de l'équipe algérienne s'annonce d'autant plus compliquée qu'il s'agit de sa première participation à une compétition africaine contre un adversaire habitué au tournoi continental depuis son lancement en 2000.

La création de la sélection algérienne de futsal est en effet toute récente, contrairement à son homologue libyenne, sacrée en 2008 et qui compte parmi les meilleures nations africaines dans cette discipline puisqu'elle occupe la 2e place africaine au classement FIFIA. Le match retour sera dirigé par un trio égyptien, sous la conduite de Hassan Ahmed Youssef, assisté de Tarek Samy El Khataby et Mohamed Hassan Salama. La CAN de futsal est une épreuve quadriennale opposant les huit meilleures sélections du continent dans cette discipline. Depuis le lancement de cette épreuve, c'est l'Egypte qui s'est imposée comme le pays dominant, car toujours présente dans le duo de tête en cinq éditions. Les «Pharaons» ont ainsi conquis trois médailles d'or consécutives, dont deux devant leur public, en 1996 et 2000, ainsi que deux médailles d'argent, en 2008 et 2016. L'Egypte est d'ailleurs le seul pays comptant plus d'un sacre continental en football en salle. La CAN-2020, prévue au Maroc du 28 janvier au 9 février, est qualificative à la Coupe du monde 2020 de futsal, prévue en Lituanie du 12 septembre au 4 octobre. L'Afrique sera représentée par trois sélections.

Tournois pré-olympiques de volley-ball

L'Algérie annoncée chez les messieurs et les dames

La Confédération africaine de volley-ball (CAVB) a annoncé la liste des pays ayant confirmé leur participation aux tournois africains qualificatifs aux Jeux olympiques de Tokyo-2020, dont l'Algérie, engagée dans les deux sexes. Le tournoi masculin, qui aura lieu au Caire du 6 au 12 janvier 2020, réunira, outre l'Algérie, l'Egypte (pays hôte), le Botswana, le Cameroun, le Ghana, la Tunisie et le Niger, alors que celui des dames, prévu à Yaoundé du 4 au 9 janvier 2020, regroupera l'Algérie, le Botswana, le Cameroun (pays organisateur), la RD Congo, l'Egypte, le Ghana, le Kenya et le Nigeria. Les sélections vainqueurs des deux tournois représenteront l'Afrique aux joutes olympiques, dont le tournoi de volley aura lieu du 24 juillet au 8 août à Tokyo.

Chez les messieurs, l'Algérie a participé une seule fois aux JO, c'était en 1992 à Barcelone où elle a terminé 12e et dernière, alors que les dames ont pris part à deux éditions (Pékin-2008 et Londres-2012), terminant à la 11e et avant-dernière place. Il est à rappeler que durant le mois de janvier 2020 et en plus des tournois consacrés aux sélections du continent africain, la Fédération internationale de volley a programmé des tournois similaires pour l'Asie (7-12 à Jiangmen, en Chine), l'Europe (5-10 à Berlin, en Allemagne), l'Amérique du Sud (9-11 à Santiago, au Chili) et l'Amérique du Nord (9-12 à Vancouver, au Canada).

Cyclisme - Tour du Faso - 4e étape

5e place pour l'Algérien Mohamed Bouzidi

L'Algérien Mohamed Bouzidi a terminé à la 5e position de la 4e étape de la 32e édition du Tour cycliste du Faso, courue lundi entre Bittou et Koupela sur une distance de 101.8 km. Le cycliste algérien de la formation continentale Sovac-Natura4Ever a franchi la ligne d'arrivée avec un temps de 2h10:58, alors que la victoire de l'étape est revenue à l'Allemand Anton Benedix, devant les deux Belges, Timmy De Boes et Pieter Buyle. Au classement général, Mohamed Bouzidi est à la 15e place avec 59 secondes de retard sur le Rwandais Moise Mugisha qui conserve son maillot jaune de leader avec un temps 9h09:23. L'Angolais Dario Antonio est classé 2e à 37 secondes du leader et devant le Belge Pieter Buyle, à 40 secondes. Par ailleurs, l'Algérien Bouzidi a conservé son maillot vert du meilleur sprinteur avec un total de 63 points, devant le Belge Pieter Buyle (61 pts) et le Burundi Mathias Sorgho (60 pts), vainqueur de la précédente édition. Mardi, la 5e étape du Tour du Faso mènera le peloton de la ville de Bousse à Ouahigouya sur une distance de 135.5 km. Treize (13) pays dont l'Algérie représentée par 6 coureurs prennent part à cette 32e édition du tour du Faso, programmée en 10 étapes.

• Classement mondial féminin de tennis

Ibbou gagne deux places (173e)

La tenniswoman algérienne Inès Ibbou, sans compétition depuis quelques jours en raison d'une blessure, a quand même gagné deux places dans le nouveau classement mondial de la Fédération internationale (ITF), remontant ainsi au 173e rang avec un total de 152 points.

La championne d'Afrique 2015 juniors s'était en effet retirée du tournoi Copa Nadia, organisé du 13 au 20 octobre à Séville (Espagne), après avoir contracté une blessure pendant qu'elle affrontait l'Espagnole Yvonne Cavalle-Reimers au premier tour des qualifications. Son éloignement des terrains n'a pas empêché l'Algérienne de 20 ans de réaliser cette petite progression dans la hiérarchie mondiale de l'ITF. En revanche, sa compatriote Amira Benaïssa, absente depuis plus longtemps sur le circuit, a enregistré une chute vertigineuse cette semaine, puisqu'elle a perdu pas moins de 681 places, pour se retrouver au 1522e rang de la nouvelle hiérarchie, toujours dominée par l'Australienne Seone Mendez (615 pts), devant la Brésilienne Thaisa Grana Pedretti (598 pts) et la Russe Anastasia Zakharova (570 pts).

• Cyclisme

Les Championnats arabes prévus en novembre et décembre en Egypte

Les Championnats arabes 2019 de cyclisme se dérouleront de fin novembre à fin décembre en Egypte, a indiqué, ce mardi, la Fédération algérienne de la discipline (FAC). «La compétition débutera par les épreuves sur route, prévues du 28 novembre au 6 décembre, suivies des épreuves sur piste, dont la date n'a pas encore été fixée», a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué, en anticipant cependant que «ce sera probablement la dernière quinzaine du mois de décembre».

Les organisateurs ont réquisitionné deux sites pour abriter ces Championnats arabes de cyclisme. Le premier à Alexandrie pour les épreuves sur route et le seconde au Caire pour les épreuves sur piste. L'Algérie compte parmi les nations arabes qui seront engagées dans cette compétition.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER

**DIRECTION DU BUDGET,
DE LA COMPTABILITÉ ET DU PATRIMOINE**

NIF : 410002000016085

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 52 et 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marches publics et des délégations de services publics, la Wilaya d'Alger-Direction du Budget, de la Comptabilité et du Patrimoine de la Wilaya d'Alger informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif au projet: **Travaux de réalisation de la façade maritime de KAF EL ARAAR et plage de AIN TAYA d**ans les quotidiens nationaux « El MASA » et **«l'ECHOD ALGERIE** en date du 17 et 18/09/2019, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières et sur la base des critères du cahier des charges, le marché est attribué provisoirement comme suit:

Attributaire provisoirement	Numéro d'identification fiscale	Montant de l'offre en DA en TTC (avant correction)	Montant de l'offre en DA en TTC (Après correction)	Délai	Note Tech /100 Pts	Observations
SARL. SOTRASHYPE	098923010099716	371 560 126,00	371 560 126,00	24 mois	87.75	Offre moins disant

Tout soumissionnaire contestant ces résultats peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Alger, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui veulent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières, peuvent se rapprocher auprès du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis.

L'Echo d'Algérie : 30/10/2019 **Anep : 1916 023 023**

Solidarité

Ghoulam «heureux», rencontre 36 enfants algériens à Naples

Le défenseur Faouzi Ghoulam a rencontré, lundi soir à Naples, 36 enfants algériens qu'il a fait venir en Italie dans le cadre d'une opération de solidarité initiée par sa fondation humanitaire «Quoi de plus beau que des enfants pleins de rêves... Heureux de partager ce moment privilégié avec ces jeunes qui viennent des 4 coins d'Algérie.

Je crois que dans l'histoire, le plus heureux c'est moi. One two three, viva l'Algérie !», a twetté l'international algérien de 28 ans. Ghoulam a posté sur son compte Twitter officiel des photos où on le voit, écharpe de l'Algérie autour du cou, en train de prendre des photos avec ces enfants dont la plupart étaient en tenue traditionnelle. Venus des wilayas de Béchar, Tlemcen, Ghardaïa, Saïda et El Tarf, les invités de Ghoulam, arrivés lundi après-midi au pied du Vésuve, ont visité mardi, notamment les infrastructures sportives du Napoli à Castel Volturno, avant d'assister le lendemain au match entre les Partenopei (4es) et l'Atalanta (3e) au stade San Paolo (19h00) qui constitue l'affiche de la 10e journée de Serie A. Une conférence de presse avait été organisée dimanche soir à l'ambassade d'Italie à Alger pour présenter cette opération initiée par la Fondation humanitaire Faouzi-Ghoulam.

L'ambassadeur Pasquale Ferrara, qui a avoué sa passion pour l'équipe de Naples, a expliqué que cette opération s'est effectuée «dans l'esprit de la grande et de la profonde amitié liant les peuples algérien et italien».

Ghoulam, qui n'entre plus dans les plans de l'entraîneur Carlo Ancelotti, avait rejoint le club du sud de l'Italie en janvier 2014 en provenance de l'AS Saint-Etienne (France).

Bessa N.

Brentford

Un but et du bon Benrahma face à QPR

Si Riyad Mahrez fait le bonheur de son équipe en Premier League, Benrahma est en train de faire la même chose avec son club Brentford en Championship. Titulaire lors du derby face à Queens Park Rangers à Loftus Road, l'ancien joueur du l'OGC Nice a été décisif en inscrivant un but sur penalty, mais il a aussi été l'un des meilleurs joueurs sur le terrain. L'ailier international algérien était proche de donner une passe décisive en première période, mais son centre a été détourné par un défenseur au dernier moment à la 29e minute du jeu. Benrahma qui n'a pas réussi à marquer ou donner une offrande durant ce premier acte a surtout régalé les supporters avec ses gestes techniques. Fin de la première période 1-0 pour Brentford. En deuxième période QPR a réussi à égaliser dès la 48e minute sur corner, deux minutes plus tard Benrahma a tenté sa chance pour mettre son équipe devant mais son tir enroulé est passé à côté des buts. Le dossard N°10 a ensuite réussi à marquer son deuxième but en championnat cette saison sur penalty à l'heure du jeu, un but qui a obligé QPR à sortir pour égaliser mais les locaux ont laissé des espaces derrière, que l'attaquant Watkins a su exploiter pour inscrire son deuxième but de la rencontre et le troisième pour son équipe dans la dernière minute du temps additionnel. Score final 3-1 à l'extérieur pour Brentford, qui continue sa belle série de victoires et se rapproche des premières places du classement général

Zambie

Kalamba : «On peut battre l'Algérie»

Le milieu de terrain de la sélection zambienne, Rainford Kalaba, a expliqué dans un entretien accordé au *Lusaka Times* que ses coéquipiers pouvaient prétendre à un bon résultat face aux champions d'Afrique algériens, le 14 novembre prochain à Blida, pour le compte du premier match de qualification à la CAN 2021. Le cadre du TP Mazembe a déclaré : «Permettez-moi d'abord de féliciter l'équipe de football algérienne parce qu'elle a réalisé de grandes choses. Ils sont actuellement champions d'Afrique et ils sont en bonne forme. Ils sont bien motivés et ils se donnent à 100% à chaque fois.» Rainford Kalaba a expliqué : «En ce qui nous concerne, nous avons la capacité et la qualité. Si nous sommes déterminés, concentrés et bien préparés, nous pouvons battre l'équipe algérienne», avant d'ajouter : «Mais ce ne sera pas facile, car chaque fois que vous jouez face à une équipe maghrébine, vous devez être motivé. Je sais que dans les pays arabes, il n'est pas facile de jouer avec l'énorme capacité et l'influence de leurs supporteurs.» Le milieu de terrain zambien a conclu : «Avec une bonne mentalité, de la discipline et de la concentration, je pense que nous pouvons les battre. Il n'y a rien d'impossible dans le football. Tout est possible si nous mettons tout en œuvre et que nous préparons le match avec sérieux, nous pourrons obtenir un bon résultat en Algérie.»

EN

Belmadi : «Capitaine ou pas, il n'y pas de faveur»

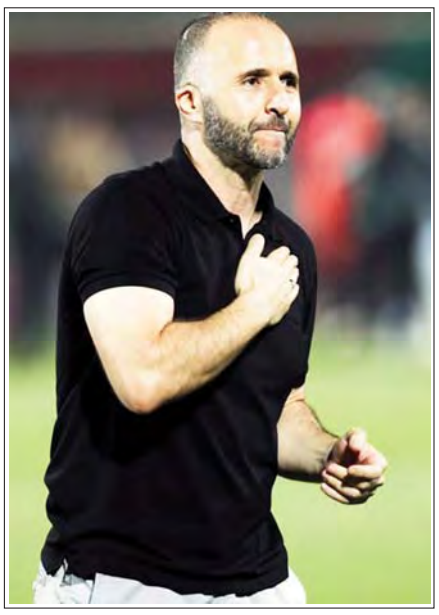

Le coach de la sélection nationale, Djamel Belmadi, est revenu sur l'absence de l'attaquant vedette de l'équipe, Riyad Mahrez, lors d'un entraînement, pendant la préparation des Verts à Doha au Qatar, et de son absence le lendemain face au Mali lors d'un match de préparation dans un entretien accordé à Bein Sport. Le technicien algérien a déclaré : «Mahrez à un grand amour pour le football ; il veut rester des heures sur le terrain sans sortir. Il veut que les entraînements ne finissent jamais. Après c'est le capitaine, il se doit d'être exemplaire.» Djamel Belmadi a ajouté : «Il est sorti (de l'hôtel, ndlr) 30 secondes après nous, les joueurs me disaient : c'est bon coach Riyad est là, j'ai dit au chauffeur de continuer. Il a pris le taxi, il est resté tout l'entraînement à regarder comme un enfant le pauvre, il voulait rentrer, mais il n'a pas joué le match le lendemain.» Le sélectionneur a conclu : «Il y a des choses plus importantes, quand les joueurs voyaient ça. C'est capitaine, c'est Riyad Mahrez, tout ce qu'on veut, mais il n'y a pas de traitement de faveur.»

Chetti out face à la Zambie et le Botswana

L'international algérien de l'Espérance de Tunis, Ilyes Chetti sera indisponible pour trois à quatre semaines pour cause d'une blessure musculaire. C'est ce qu'à révélé la direction du club de la capitale tunisienne. L'ex-latéral gauche de la JSK a contracté cette blessure lors du dernier match de championnat face au CS Sfax en déplacement (0-2). L'IRM a révélé une blessure musculaire qui va éloigner le joueur pour au maximum d'un mois de compétition.

Cela veut dire que Chetti qui a reçu une pré-convocation de la part du sélectionneur national Djamel Belmadi pour les deux matchs face à la Zambie (14 novembre) et le Botswana (19 novembre) qui entrent dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2021, sera absent pour ces deux rencontres.

OGC Nice

Atal dans le viseur du Real Madrid ?

Après une belle saison pour sa première en Ligue 1, Youcef Atal est devenu un taulier de l'effectif de Nice. Ce qui a attiré l'attention de plusieurs grands clubs tels que le PSG, Chelsea ou encore Tottenham. Aujourd'hui, le média espagnol *Fichajes.net*, annonce que le Real Madrid aurait un œil sur l'international algérien qui se trouverait dans une liste de plusieurs pistes à étudier pour les Meringués. Les dirigeants du Real ne seraient pas satisfaits de la doublure de Carvajal en l'occurrence Ordiozola. Ainsi, le club entraîné par Zinédine Zidane pourrait tenter de vendre le latéral espagnol de 23 ans au mercato estival afin de trouver une bonne pioche pour la saison prochaine. Cette liste dévoilée par le média espagnol contiendrait Youcef Atal, mais aussi l'italien Davide Calabria (Milan AC) et l'Allemand Lukas Klostermann (Leipzig)

Borussia Mönchengladbach

Rose : «Bensebaïni nous aide beaucoup»

Le coach du Borussia Mönchengladbach, Marco Rose, s'est exprimé au sujet de la situation du champion d'Afrique algérien, Ramy Bensebaïni, au sein de l'effectif allemand et de la concurrence avec l'autre arrière gauche, Oscar Wendt, en cette première partie de saison dans une déclaration à la presse. Le technicien allemand a déclaré : «Les deux sont des acteurs importants et de qualité. Oscar a marqué contre Francfort, dans un bon match. Ramy nous aide avec sa dynamique dans le jeu à chaque rencontre. La façon dont ils jouent est une chose, leur personnalité en est une autre.» Pour rappel, l'ancien du Paradou AC se partage le poste d'arrière gauche avec son coéquipier suédois. Le défenseur algérien a été utilisé à quatre reprises. Oscar Wendt a, quant à lui, eu droit à cinq matchs. Marco Rose a ajouté : «C'est un poste où nous pouvons être complètement détendus avec cette rotation, dans les autres compartiments nous n'avons pas cette chance.» L'avantage de Ramy Bensebaïni est sa polyvalence, il peut être aligné comme défenseur central en plus de son poste de prédilection.

AC Milan

Bennacer : «Travail et patience»

L'international algérien du Milan AC, Ismaël Bennacer (21 ans), qui traverse des moments difficiles avec les Rosseneri, lui qui ne bénéficie pas de beaucoup de temps de jeu, demeure optimiste pour l'avenir et ne veut pas baisser les bras. En effet, Bennacer a écrit sur son compte Twitter «travail et patience». Le meilleur joueur de la dernière Coupe d'Afrique des nations en Egypte ne compte pas abdiquer et veut travailler dur pour gagner la confiance de son coach Stefano Pioli.

C'est un message aussi à son coach et aux fans Milanais qui attendent beaucoup de Bennacer dans l'entre-jeu «Milanista». Bennacer n'a joué que 18 minutes lors du dernier match de championnat face à l'AS Rome, perdu par son équipe 2 à 1. L'international algérien est resté sur le banc avant cette rencontre face respectivement à Genoa et à Lecce. Pour rappel, Ismaël Bennacer s'est engagé cet été avec le Milan AC pour un contrat de 5 ans en provenance du FC Empoli.

Ligue 1

Le MCA en appel, le CRB sur du velours ?

Reprise du championnat de la Ligue 1, ce mercredi, avec la programmation de la 9e journée presque au complet. Seule en effet la rencontre opposant le PAC à l'USMBA est reportée à une date ultérieure, pour soi-disant permettre aux Pacistes de se préparer pour le match retour de la Coupe de la CAF contre Kampala City prévu le 3 novembre prochain au 5-Juillet.

Un report contraire à la réglementation comme on l'a souligné dans notre édition précédente. Cela dit, la LFP n'est pas à sa première incartade, elle poursuit même dans sa politique de démolition du championnat. Sinon comment expliquer que de nombreux matches de ce mercredi, jour ouvrable comme chacun le sait, sont programmés à des heures indues à 15h et 16h plus précisément. Pourtant, pratiquement tous nos stades sont dotés d'éclairage, la Ligue aurait pu, du coup, les faire jouer en nocturne pour permettre une plus grande affluence et un meilleur spectacle. Si ce n'est pas du sabotage, ça y ressemble ! En tout cas, cela montre toute l'importance qu'accordent les dirigeants de notre football à leur propre compétition.

Ça frôle carrément le mépris. Dans ces conditions, il ne faut pas vraiment s'attendre à des envolées techniques sur le rectangle vert, ni à des empoignades passionnantes, même si l'enjeu est quand même présent. Ainsi, le MCA solide coleader en compagnie du CRB, rendra visite à l'US Biskra qui reste sur une cuisante défaite (0–3), concédée à Aïn M'lila.

Les Mouloudéens invaincus jusque-là et qui se sont déjà imposés par deux fois en dehors de leur base, ont les moyens de revenir au bercail avec un résultat probant. Cela dit, il leur faudra se méfier des gars des Zibans capables de se transcender devant leur public face au leader. Le CRB, pour sa part, accueillera une formation de l'ES Sétif en pleine déconfiture.

Une aubaine pour les Belouizdadis d'enchaîner une deuxième victoire de suite afin de confirmer leur renouveau et surtout leurs ambitions de jouer les premiers rôles cette saison. L'Entente, pour sa part, tentera de se relever de la mauvaise passe qu'elle traverse actuellement, surtout après les grands chamboulements que le club a connus ces derniers mois. Une saison galère attend vraisemblablement les Sétifiens, à moins que leurs nouveaux dirigeants trouvent rapidement une issue à la crise financière aiguë qui secoue l'équipe. l'on peut dire la même chose pour les l'USMA dont les comptes bancaires sont toujours gelés. On ne le répètera jamais assez. Les Rouge et Noir ne tiennent le coup que grâce aux sacrifices de leurs joueurs et la mobilisation de leurs supporters. Ils sont néanmoins décidés d'aller chercher cet après-midi, un bon résultat à Sétif face au nouveau promu le NC Magra. La JSK, de son côté, voudra renouer avec le succès après sa déroute à Constantine. Toujours sous le coup de la suspension de leur stade fétiche, les Canaris reçoivent à El Harrach et à huis clos, la coriace équipe de Aïn M'lila. Autant dire que la mission des poulains de Velud ne sera guère de tout repos. Tout comme celle de la JS Saoura en déplacement à Dar El Beïda pour croiser le fer avec le NAHD en quête de points, mais dont le départ de l'entraineur pourrait lui être préjudiciable. Enfin, le CABBA et l'ASO Chlef en accueillant respectivement le MCO et le CSC, auront l'occasion de soigner leur classement. Toutefois, ce ne sera pas une partie de plaisir face à des adversaires qui ne se déplaceront pas pour faire de la figuration.

Ali Nezlioui

Le programme :

Mercredi 30 octobre 2019
Biskra : US Biskra-MC Alger 18h00
Dar El Beïda : NA Hussein Dey-JS Saoura 15h00
Sétif : NC Magra-USM Alger 15h00
BB Arrreridj : CABB Arréridj-MC Oran 18h45
El Harrach : JS Kabylie-AS Aïn M'lila 15h00 (huis clos)
Chlef : ASO Chlef-CS Constantine 18h00
20 août : CR Belouizdad-ES Sétif 16h00
Bologhine : Paradou AC-USM Bel Abbès (reporté)

Paradou AC

Chalo : «C'est très important pour nous de bien préparer le match retour»

Le match nul sur le score de 0 à 0, ramené par le Paradou AC de Kampala, capitale de l'Ouganda, face au onze local de Kampala Capital City Authority FC, a ravi les Pacistes. Ils ne l'ont pas caché à la fin de la partie en affichant leur joie, surtout qu'il permet à cette formation de se rapprocher encore plus d'une qualification historique à la phase des poules. Le coach portugais du club algérien, Francisco Alexandre Chalo, a, lui aussi, salué la performance de ses joueurs. C'est ainsi qu'à la fin de la partie, il a déclaré en conférence de presse : «C'est plus facile quand vous gagnez 3 à 0 ou 3 à 1. Aujourd'hui, ce n'est pas la même chose, mais ce résultat est une bonne performance pour nous. Toutefois, je dis que le football ce n'est pas des mathématiques avec des règles fixes. Il faut toujours rester sur ses gardes. C'est très important pour nous de bien préparer le match retour.» Il faut savoir que le PAC n'est pas concerné par la 9e journée du championnat de Ligue 1, qui aura lieu demain. Son match face à l'USM Bel Abbès est reporté à une date ultérieure. L'équipe jouera l'empoignade retour de la Coupe de la CAF face au club Kampala Capital City Authority FC, dimanche prochain, au stade du 5-Juillet, à partir de 20h45.

JS Kabylie

Nouvelle augmentation de capital en vue

Une assemblée générale extraordinaire (AGEx) des actionnaires de la Jeunesse sportive de Kabylie a été convoquée pour ce mercredi 30 octobre. L'ordre du jour de celle-ci sera l'ouverture et l'augmentation du capital du club afin de pousser les autres détenteurs de parts du club à injecter de l'argent et éventuellement trouver de nouveaux investisseurs afin d'éponger, notamment la dette de 4 milliards (200.000 euros). Alors que l'argent des très nombreux sponsors est loin d'être suffisant pour couvrir le budget annuel dont a besoin le club et qui tourne entre 40 et 50 milliards (2 à 2,5 millions d'€), c'est avec l'argent versé par les actionnaires que sont comblées les dépenses jusque-là. «Je ne suis pas le genre de dirigeants à changer d'entraîneur chaque fois que l'équipe ne gagne pas. Je ne lâcherai pas l'entraîneur.

On lui laissera le temps de redresser la barre», a confié à ses proches Mellal. Hubert Velud n'a donc pas de soucis à se faire. Du moins pour l'instant. Bien que le public commence à remettre en question ses choix, le technicien français peut compter donc sur le soutien sans faille du board de la JSK. Il faut croire que dans l'immédiat, Cherif Mellal à d'autres dossiers plus urgents à traiter. En premier lieu l'ouverture du capital annoncée pour bientôt. «Nous avons déjà augmenté le capital du club à 84 milliards. Nous allons ouvrir les portes aux potentiels investisseurs. Je suis même prêt à céder mes parts s'il y a un entrepreneur sérieux qui est capable d'apporter un plus à la JSK», a déclaré à la presse Cherif Mellal.

NA Hussein Dey

Ça coince pour Simondi, un Espagnol comme plan B

La direction du NA Husseïn-Dey n'a toujours pas finalisé avec le technicien français Bernard Simondi, pour diriger la barre technique en remplacement de Arzeki Remane, démissionnaire, a-t-on appris auprès de la direction du club pensionnaire de Ligue 1 de football. «Les négociations butent toujours sur la composante du staff technique.

A l'heure actuelle, aucun accord final n'a encore été trouvé, tout devait être tiré au clair au plus tard ce mardi.

Dans le cas où Simondi ne viendrait pas, nous allons activer le plan B en l'occurrence l'Espagnol Miguel Angel Portugal», a affirmé le président du Nasria Mourad Lahlou. Miguel Angel Portugal (64 ans), passé, notamment par la Castilla (équipe B) du Real Madrid (1997-1999), avait déjà eu une courte expérience en championnat algérien sur le banc du CS Constantine, avant d'être limogé au bout de quatre matchs en décembre 2016. Remane, en poste depuis le début de la saison en cours, a jeté l'éponge jeudi dernier, au lendemain de la défaite concédée dans le derby face au MC Alger (3-0), dans le cadre de la 8e journée du championnat de Ligue 1. Un revers qui a fait reléguer le Nasria à la 15e position du classement avec 7 points. Le club algérois a complétement raté son entame de saison, ne comptant qu'une seule victoire et 4 nuls contre 3 défaites.

Les Sang et Or tenteront de relever la tête ce mercredi, en accueillant la JS Saoura au stade de Dar El Beïda (15h00), dans le cadre de la 9e journée du championnat de Ligue 1.

www.lechodalgerie-dz.com Mercredi 30 octobre 2019 - 30 Safar 1441 Nº 2233 - prix : 10 DA - 1€

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min°	13°	13°	11°	13°	12°
Max°	22°	23°	22°	27°	26°

Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	05:35	12:32	15:32	17:59	19:19

Marche populaire

Les étudiants encore et toujours !

Les étudiants ont, une nouvelle fois, battu le pavé, ce mardi, pour protester contre la tenue de l'élection présidentielle avec les figures de l'ancien système.

A Alger, de nombreux citoyens sont venus renforcer leur marche qui s'est, par ailleurs, déroulée dans le calme. Vers 11h30 , le cortège qui s'est ébranlé de la place des Martyrs a atteint la place de l'Emir Abdelkader à Alger-centre. Les protestataires ont rejeté le projet de loi sur les hydrocarbures et scandé des slogans hostiles à l'élection présidentielle, en dénonçant, particulièrement, les candidats à ce scrutin qu'ils ont qualifié de «mascarade électorale». Le cortège a été encadré par un dispositif sécuritaire, et la marche s'est déroulée dans le calme. «Aucun incident pour le moment et aucune interpellation à signaler», a-t-on affirmé.

D'autres marches pacifiques ont été organisées dans d'autres villes du pays, pour le 36e mardi consécutif, durant lesquelles étudiants et citoyens ont réitéré leur attachement au changement politique et au départ de tous ses symboles de l'ancien système. Dans la capitale, des citoyens sont sortis pour réclamer le départ de tous les symboles du système. Arborant l'emblème national, les manifestants ont, notamment, réitéré leur revendication relative au changement, estimant que «les conditions ne sont pas encore réunies» pour l'organisation de l'élection présidentielle prévue pour le 12 décembre prochain.

Le centre de la capitale a vibré au rythme des slogans tels que «le peuple veut une période de transition», «le peuple veut l'indépendance» et «non aux élections». Entonnant des chants patriotiques, les marcheurs ont appelé à la «préservation de la souveraineté et de l'unité nationales». Ils ont exprimé leur détermination à poursuivre les marches jusqu'à la satisfaction de leurs revendications. Ils ont également appelé au respect de la volonté du peuple à travers l'application des articles 7 et 8 de la Constitution qui stipulent que «le peuple est source de tout pouvoir». Les manifestants n'ont pas oublié d'insister sur la poursuite de la lutte contre la corruption en réclamant l'éradication de ce fléau, en jugeant tous les corrompus et en récupérant les fonds détournés et les biens dilapidés. A la fin de la marche, les manifestants se sont donné rendez-vous pour le 37e vendredi qui coïncidera avec le 1er Novembre. Il est à signaler qu'aucun incident n'a été enregistré.

M- H-T.

Ph : Fateh Guidoum ©

Olga Maitland en marge du 2e Forum algéro-britannique sur la cyber-sécurité

«L'Algérie est un pays très sécurisé»

La présidente du Conseil d'affaires algéro-britannique, Olga Maitland, a indiqué, ce mardi à Alger, que l'Algérie est un pays «très sécurisé», appelant les hommes d'affaires britanniques à venir y investir. «Je peux vous dire que l'Algérie est un pays très sécurisé maintenant», a-t-elle souligné en marge du 2e Forum algéro-britannique sur la cyber-sécurité, organisé au Centre international des conférences (CIC), faisant savoir que des «appels continuels» sont lancés en direction des entreprises pour venir investir en Algérie. «A chacune de mes rencontres avec les hommes d'affaires britanniques, je les rassure qu'il n'y a aucun problème de sécurité en Algérie», a-t-elle précisé. Evoquant les relations bilatérales, Olga Maitland a relevé que la coopération entre la Grande-Bretagne et l'Algérie est «sincère et soudée», étayant ses propos par les déplacements, trois à quatre fois par an, de l'envoyé économique du Premier ministre en Algérie. La présidente du Conseil d'affaires algéro-britannique a souligné que la coopération entre les deux pays est diversifiée et s'étale sur plusieurs domaines, notamment commercial, économique et sécuritaire. «Je peux vous dire que notre coopération est très significative et nous voulons la développer encore plus», a-t-elle soutenu, estimant que cette relation bilatérale a un «bel avenir» devant en particulier à travers le renforcement du développement de la langue anglaise en Algérie, la technologie, les secteurs pharmaceutiques et la construction.

MDN

Gaïd Salah en visite au Commandement des Forces de défense aérienne du territoire

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectue une visite de travail et d'inspection au commandement des Forces de défense aérienne du territoire. Lors de cette visite, le général de corps d'armée présidera une réunion d'orientation avec les cadres et personnels des Forces de défense aérienne du territoire, précise la même source.

Coopération algéro-cubaine

Ali Hamam et Ghania Eddalia reçoivent l'ambassadrice de Cuba

Le ministre des Ressources en Eau, Ali Hamam, a reçu, lundi à Alger, l'ambassadrice de Cuba, Clara Margarita Pulido Escodell, avec laquelle il a évoqué le renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine des ressources en eau. Les deux parties ont souligné l'importance du raffermissement des relations de la coopération en matière de ressources en eau et de transfert d'expertises techniques.

Le ministre des Ressources en eau a exprimé son souhait de voir se renforcer la coopération et le partenariat dans le domaine du dévasement et de la réhabilitation des barrages et de la réutilisation des eaux traitées en vue de permettre aux établissements placés sous sa tutelle de bénéficier de l'expérience cubaine en la matière. Pour sa part, l'ambassadrice cubaine a exprimé le souhait de son pays d'accompagner le développement du secteur des ressources en eau en Algérie à travers le transfert de ses expériences .D'autres parts La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a egalement reçu, à Alger, l'ambassadrice de Cuba à Alger, Clara Margarita Pulido Escodell, avec laquelle elle a évoqué la nécessité de renforcer la coopération et le partager d'expériences au volet social. Les deux parties ont souligné, lors de cette rencontre, «la nécessité du renforcement de la coopération et du partage d'expériences dans le domaine social au mieux des intérêts communs», mettant en avant «l'importance des échanges de visites pour s'enquérir de près des expériences des deux pays». Pour sa part, l'ambassadrice cubaine a exprimé «son admiration» du niveau des prestations sociales offertes par l'Etat algérien au profit des catégories vulnérables et nécessiteuses».

• Installation

Djamel Senhadri nouveau directeur général de la Radio algérienne

Djamel Senhadri a été installé hier nouveau directeur général de la Radio algérienne, en remplacement de Nacéra Chérid, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Communication, Hassane Rabehi. Senhadri, qui a exercé pendant des années comme journaliste et présentateur à la Chaîne 3 de la Radio algérienne, avait occupé des postes de responsabilité au sein de l'Entreprise nationale de radiodiffusion sonore (ENRS), dont notamment celles de directeur de la station régionale de Mostaganem et sous-directeur de programmation à la Chaîne 3.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Communication a salué le travail accompli par Nacéra Cherid «particulièrement dans ce contexte que traverse le pays».

• Relizane

Le président d'APC d'Oued Djemaâ suspendu de ses fonctions

La wali de Relizane, Nacéra Brahmi, a suspendu le président d'APC de Oued Djemaâ de ses fonctions pour affaire judiciaire, a-t-on appris des services de la wilaya. Le P/APC de Oued Djemaâ, Hamza Benchaa, a été suspendu par mesure conservatoire après avoir été condamné par le tribunal de Zemmoura dans des affaires de falsification, recel et détournement d'un bien de l'Etat, a-t-on fait savoir.

• Lauréats des Challenges 2019

Ooredoo récompense les points de vente et co-distributeurs partenaires de la région Ouest

Dans la continuité de son engagement envers ses partenaires des points de vente et les co-distributeurs à travers les différentes régions du pays, Ooredoo a organisé ce mardi 29 octobre 2019, à l'hôtel Sheraton à Oran, la cérémonie de remise des prix à ses partenaires de la région Ouest lauréats de ses challenges organisés durant l'année 2019. Cette cérémonie a réuni l'encadrement de Ooredoo, à sa tête, le directeur général, Nikolai Beckers et les représentants des points de vente et co-distributeurs partenaires de la région Ouest. Ainsi, neuf partenaires de la région Ouest ont été récompensés par des cadeaux de valeur en reconnaissance à leurs efforts et aux résultats exceptionnels qu'ils ont réalisés tout au long de ces challenges. Pour rappel, Ooredoo a organisé récemment une cérémonie de remise des cadeaux à ses partenaires de la région Centre.

Une autre cérémonie sera organisée prochainement pour ses partenaires de la région Est. A travers cet évènement, Ooredoo vise à renforcer ses relations avec ses partenaires et réaffirme sa volonté de se rapprocher davantage de ses clients partout en Algérie.

L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information
www.lechodalgerie-dz.com